

Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées

REGLEMENT DES COMPETITIONS

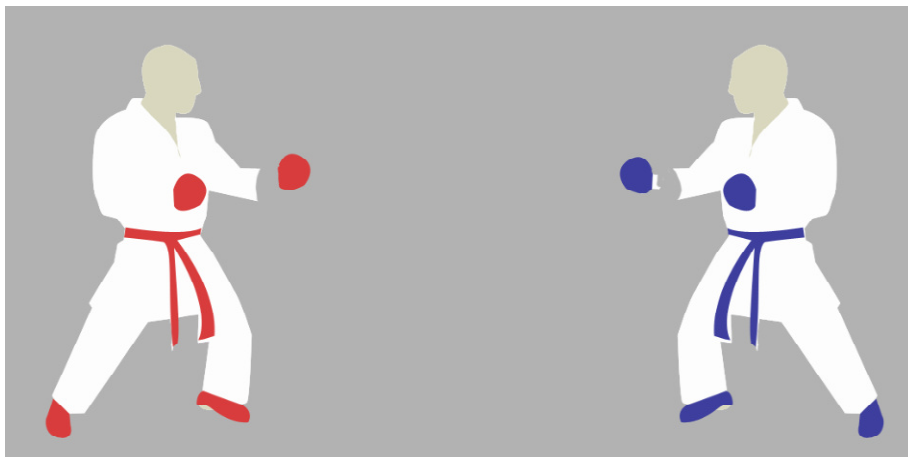
SAISON 2015/2016



Credit Photo : Damien Bédouze - H2O2

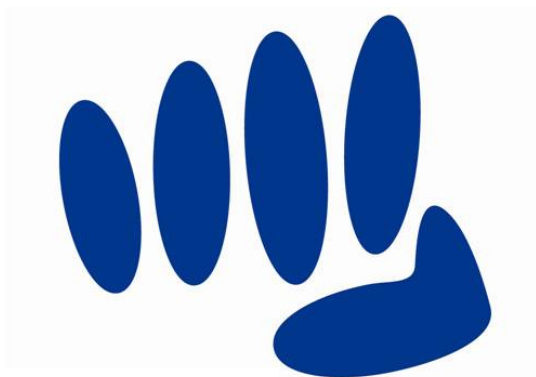
KARATE

COMBINE KATA COMBAT - KARATE JUTSU - KARATE CONTACT - BODY KARATE - KARATE UNSS - HANDI KARATE - KARATE ADAPTE



Le texte complet du présent livret est téléchargeable sur le site internet

De la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées



www.ffkarate.fr

SOMMAIRE

LE CODE ETHIQUE	6
- SYSTEME DE QUALIFICATION DES CHAMPIONNATS	7-8
- CATEGORIES D'AGES ET DE POIDS	9-10-11

REGLEMENT DES COMPETITIONS	page 12
-----------------------------------	---------

I – LES DIFFERENTS ACTEURS : RÔLES ET RESPONSABILITES

1 – LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE	13
2 – LE PRESIDENT FEDERAL ET LE BUREAU EXECUTIF	13
3 – LES COMPETITEURS	13-14
4 – LES CLUBS	14
5 – LES COMITES DEPARTEMENTAUX	15
6 – LES LIGUES	15
7 – LES INTERS REGIONS	15
8 – LES INSCRIPTIONS EN LIGNE	15-16
9 – ADMINISTRATION DES COMPETITIONS	17-18
10 – L'ARBITRAGE	19
11 – LE MEDICAL	19
12 – LA COMMUNICATION	19

II – LES REGLES GENERALES

1 – LES CHAMPIONNATS DE FRANCE : phases qualificatives et finales	20-21
2 – LES COUPES DE FRANCE ET LES OPENS NATIONAUX	21
3 – LES ENTENTES SPORTIVES	21
4 – LES COMPETITEURS ETRANGERS	21-22
5 – LES SURCLASSEMENTS	22-23

III – LE DEROULEMENT DES COMPETITIONS

1 – LES INSCRIPTIONS	24
2 – LES QUALIFICATIONS	24
3 – LES DEROGATIONS AUX REGLES DE QUALIFICATION	24-25
4 – LE CONTROLE DES PASSEPORTS ET DE LA PESE	25-26
5 – LES TENUES OFFICIELLES ET SPORTIVES	26
6 – COMPORTEMENT ET CIRCULATION DES COMPETITEURS	26
7 – LES CADRES TECHNIQUES	27
8 – LES PROFESSEURS	27

IV – LE COACHING	28
-------------------------	----

LISTE DES COMPETITIONS

NIVEAU DEPARTEMENTAL

Jeunes et Adultes

- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL – **COMBAT** 29
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL - **KATA** 64
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors

Enfants

- COUPE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE – **COMBAT** 55
Poussins / Pupilles / Benjamins
- COUPE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE – **KATA** 73
Poussins / Pupilles / Benjamins
- OPEN DEPARTEMENTAL **COMBAT** Poussins / Pupilles / Benjamins 60 à 63
- OPEN DEPARTEMENTAL **KATA** Poussins / Pupilles / Benjamins 78 à 81

NIVEAU REGIONAL

Jeunes et Adultes

- CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL – **COMBAT** 30
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL - **KATA** 65
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- CHAMPIONNAT DE LIGUE EQUIPE Juniors - **COMBAT** 35-36
- CHAMPIONNAT DE LIGUE EQUIPE Seniors - **COMBAT** 39-40
- CHAMPIONNAT DE LIGUE EQUIPE Cadets-Juniors / Seniors - **KATA** 68
- COUPE DE LIGUE COMBINEE INDIVIDUELLE – **KATA/COMBAT** 85-86
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- COUPE DE LIGUE COMBINEE EQUIPE Seniors – **KATA/COMBAT** 87

Enfants

- COUPE DE LIGUE ELITE INDIVIDUELLE – **COMBAT** 56
Poussins / Pupilles / Benjamins
- COUPE DE LIGUE HONNEUR INDIVIDUELLE – **COMBAT** 57
Poussins / Pupilles / Benjamins
- COUPE DE LIGUE ELITE INDIVIDUELLE – **KATA** 74
Poussins / Pupilles / Benjamins
- COUPE DE LIGUE HONNEUR INDIVIDUELLE – **KATA** 75
Poussins / Pupilles / Benjamins
- COUPE DE LIGUE EQUIPE – **KATA** 82
(Equipe Poussins / Pupilles) (Equipe Benjamins / Minimes)
- COUPE DE LIGUE COMBINEE INDIVIDUELLE – **KATA/COMBAT** 83-84
Pupilles / Benjamins
- OPEN DE LIGUE **COMBAT** Pupilles / Benjamins / Minimes 60 à 63
- OPEN DE LIGUE **KATA** Pupilles / Benjamins / Minimes 78 à 81

NIVEAU INTERREGIONAL

Jeunes et Adultes

- CHAMPIONNAT INTERREGIONAL INDIVIDUEL – **COMBAT** 31
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- CHAMPIONNAT INTERREGIONAL INDIVIDUEL - **KATA** 66
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors

Enfants

- OPEN INTERREGIONAL INDIVIDUEL – **COMBAT** 58
Pupilles / Benjamins
- OPEN INTERREGIONAL INDIVIDUEL - **KATA** 76
Pupilles / Benjamins

ZONE NORD & SUD

- COUPES DE FRANCE ZONES NORD & SUD INDIVIDUELLES – **COMBAT** 50
Minimes / Cadets / Juniors
- COUPES DE FRANCE ZONES NORD & SUD INDIVIDUELLES KARATE JUTSU
De Minimes à Seniors 97-98
- COUPES DE FRANCE ZONES NORD & SUD INDIVIDUELLES KARATE CONTACT -
De Benjamins à Seniors 100-101

NIVEAU NATIONAL

Jeunes et Adultes

- CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL- **COMBAT** 32
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL - **KATA** 67
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL Vétérans - **COMBAT-KATA** 34
- CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL Espoirs - **COMBAT** 33
- CHAMPIONNAT DE FRANCE EQUIPE Juniors - **COMBAT** 37-38
- CHAMPIONNAT DE FRANCE EQUIPE Espoirs - **COMBAT** 43-44
- CHAMPIONNAT DE FRANCE EQUIPE Seniors - **COMBAT** 41-42
- CHAMPIONNAT DE FRANCE EQUIPE Cadets-Juniors / Seniors - **KATA** 69
- COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE – **COMBAT** 45
Minimes / Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors
- COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE – **KATA** 70
Minimes / Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors
- COUPE DE FRANCE EQUIPE Juniors - **COMBAT** 46-47
- COUPE DE FRANCE EQUIPE Seniors - **COMBAT** 48-49
- COUPE DE FRANCE EQUIPE Cadets-Juniors / Seniors - **KATA** 71-72
- OPEN ADIDAS INDIVIDUEL – **COMBAT** 51
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors
- OPEN DE FRANCE INDIVIDUEL – **COMBAT** 52
Cadets / Juniors
- COUPE DE FRANCE COMBINEE INDIVIDUELLE – **KATA/COMBAT** 88-89

REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2015 / 2016

Minimes / Cadets / Juniors / Seniors	
- CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES EQUIPE KATA/COMBAT	53-54
- COUPE DE FRANCE COMBINEE EQUIPE Seniors – KATA/COMBAT	90
- CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS	91 à 96
- CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL <u>KARATE JUTSU</u>	99
De Minimes à Seniors	
- CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL <u>KARATE CONTACT</u>	102-103
De Benjamins à Seniors	
- COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE & EQUIPE <u>CORPO</u>	
<u>INTERGENERATIONNELLE</u> KATA/COMBAT	104-105
- COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE & EQUIPE <u>BODY KARATE</u>	107-108
<u>Enfants</u>	
- COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE – COMBAT	59
Pupilles / Benjamins	
- COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE - KATA	77
Pupilles / Benjamins	

REGLEMENT DES COMPETITIONS HANDI KARATE ET KARATE ADAPTE

COUPE DE FRANCE HANDI-KARATE ET KARATE ADAPTE	109 à 118
KATA/COMBAT	

FORMULAIRES TYPES

ENTENTES SPORTIVES	119
FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION EN HORS QUOTA	120
AUTORISATION PARENTALE	121

MARQUAGE

MARQUAGE AUTORISE SUR LE KIMONO	122
---------------------------------	-----

ANNEXES

LISTE DES KATAS	124 à 126
EXEMPLES DE FORMULES DE COMPETITIONS NON OFFICIELLES	127 à 139
AUTRES EXEMPLES DE TABLEAUX ET DE POULES	140 à 145

CODE DE L'ETHIQUE

JE VAIS PARTICIPER A UNE COMPETITION

JE M'ASSURE QUE JE SUIS BIEN INSCRIT À CETTE RENCONTRE SPORTIVE.

JE VÉRIFIE QUE MON PASSEPORT EST À JOUR ET COMPORTE :

- **MON CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA COMPÉTITION ;**
- **SI JE SUIS MINEUR, L'AUTORISATION PARENTALE D'Y PARTICIPER,**
- **POUR UN CHAMPIONNAT, MON JUSTIFICATIF DE NATIONALITÉ FRANÇAISE.**

**JE CONTRÔLE L'ÉTAT DE MON KARATÉ-GI,
DE MES CEINTURES, DE MES PROTECTIONS.**

**JE CONTRÔLE QUE JE SUIS BIEN AU POIDS
DANS LA CATÉGORIE OÙ JE SUIS INSCRIT.**

JE TIENS À BIEN ME COMPORTER

J'APPLIQUE LES CONSIGNES DES ORGANISATEURS.

**JE RESPECTE MES ADVERSAIRES SUR LE TATAMI
ET EN DEHORS DE L'AIRE DE COMPÉTITION.**

JE RESPECTE LES DÉCISIONS DES ARBITRES ET DES JUGES.

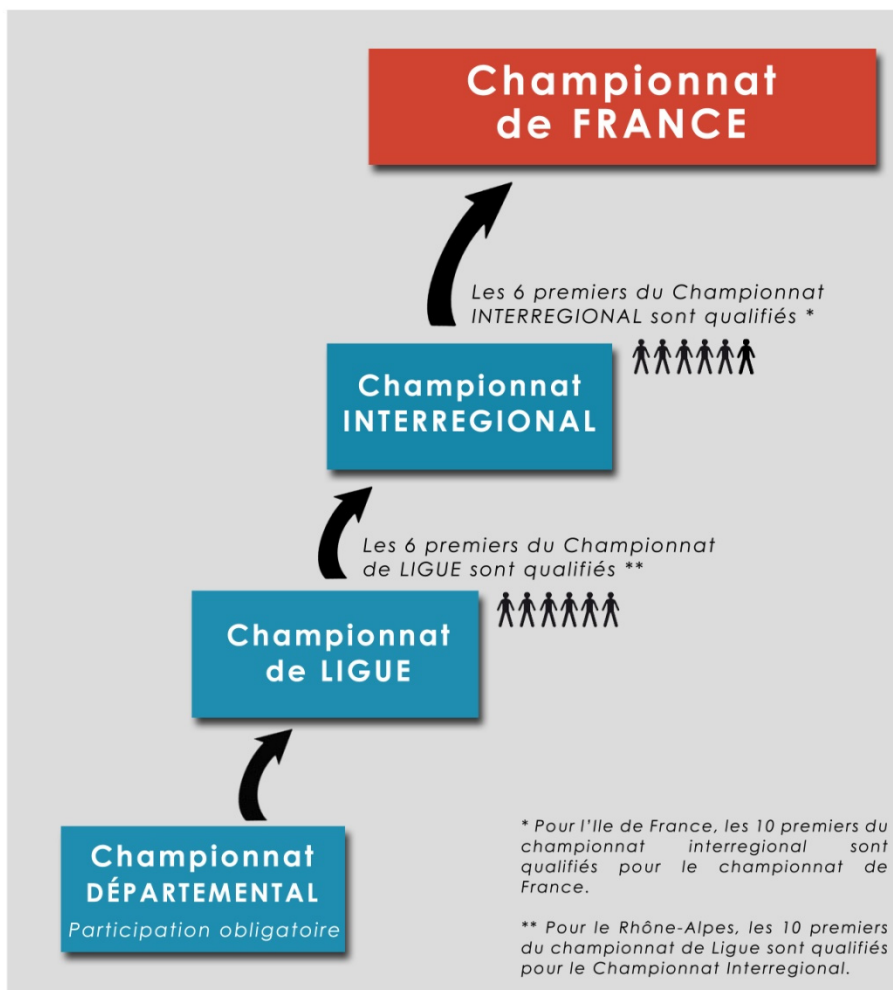
JE RESTE DIGNE DANS LA DÉFAITE COMME DANS LA VICTOIRE.

**J'INVITE CEUX QUI M'ACCOMPAGNENT À M'ENCOURAGER
AVEC LA PLUS GRANDE SPORTIVITÉ.**

JE DONNE PAR MON COMPORTEMENT UNE BONNE IMAGE DE MA DISCIPLINE.

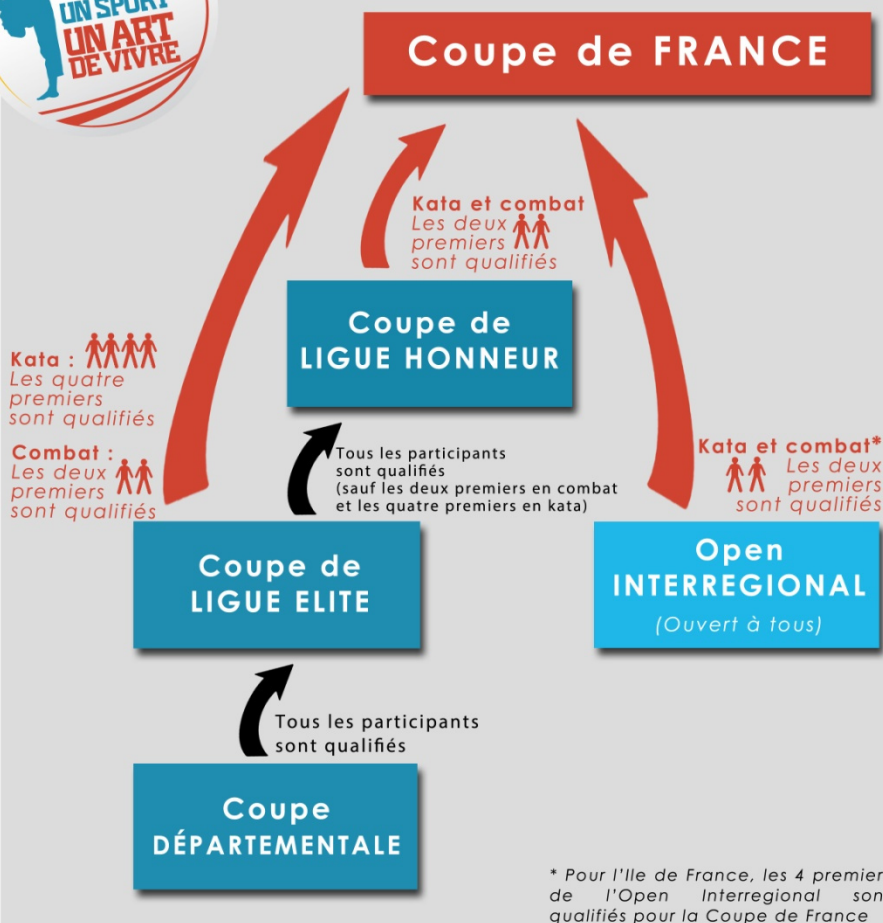
Système de qualification des Championnats

Combat & Kata
Minimes/Cadets/Juniors/Seniors



Système de qualification des Coupes

Combat & Kata - Pupilles/Benjamins



LES CATEGORIES D'AGES ET DE POIDS

Catégories d'âges de mini-poussins à benjamins				
Individuels	Mini poussins 4 – 5 ans	Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
Masculins Féminines	nés après 2009	nés en 2008 - 2009	nés en 2006 - 2007	nés en 2004 - 2005

Catégories de poids de mini-poussins à benjamins				
	Mini poussins 4 – 5 ans	Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans
Féminines				
	-20 kg	-20 kg	-25 kg	-30 kg
	-25 kg	-25 kg	-30 kg	-35 kg
	-30 kg	-30 kg	-35 kg	-40 kg
	-35 kg	-35 kg	-40 kg	-45 kg
	35 kg et +	-40 kg	-45 kg	-50 kg
		40 kg et +	45 kg et +	50 kg et +
Masculins				
	-20 kg	-20 kg	-25 kg	-30 kg
	-25 kg	-25 kg	-30 kg	-35 kg
	-30 kg	-30 kg	-35 kg	-40 kg
	-35 kg	-35 kg	-40 kg	-45 kg
	-40 kg	-40 kg	-45 kg	-50 kg
	40 kg et +	-45 kg	-50 kg	-55 kg
		45 kg et +	50 kg et +	55 kg et +

Catégories d'âges de minimes à seniors				
Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Espoirs 18-19-20 ans	Séniors 18 ans et +
nés en 2002 - 2003	nés en 2000 - 2001	nés en 1998 - 1999	nés en 1995-1996 1997	1997 et avant

Catégories de poids de minimes à seniors				
Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Espoirs 18-19-20 ans	Séniors 18 ans et +
Féminines				
-35 kg				
-40 kg	-47 kg	-48 kg	-50 kg	-50 kg
-45 kg	-54 kg	-53 kg	-55 kg	-55 kg
-50 kg	54 kg et +	-59 kg	-61 kg	-61 kg
-55 kg		59 kg et +	-68 kg	-68 kg
55 kg et +			68 kg et +	68 kg et +
Masculins				
-35 kg				
-40 kg				
-45 kg	-52 kg	-55 kg	-60 kg	-60 kg
-50 kg	-57 kg	-61 kg	-67 kg	-67 kg
-55 kg	-63 kg	-68 kg	-75 kg	-75 kg
-60 kg	-70 kg	-76 kg	-84 kg	-84 kg
-65 kg	70 kg et +	76 kg et +	84 kg et +	84 kg et +
65 kg et +				

Catégories d'âges des Vétérans				
Individuels	Vétérans 1 35 – 45 ans	Vétérans 2 46 – 55 ans	Vétérans 3 56 – 65 ans	Vétérans 4 66 ans et +
Masculins Féminines	nés entre 1970 et 1980	nés entre 1960 et 1969	nés entre 1950 et 1959	nés en 1949 et avant
Catégories de poids des Vétérans				
	Vétérans 1 35 – 45 ans	Vétérans 2 46 – 55 ans	Vétérans 3 56 – 65 ans	Vétérans 4 66 ans et +
Féminines				
	-55 kg	-55 kg	-55 kg	-55 kg
	-61 kg	-61 kg	-61 kg	-61 kg
	-68 kg	-68 kg	-68 kg	-68 kg
	68 kg et +	68 kg et +	68 kg et +	68 kg et +
Masculins				
	-67 kg	-67 kg	-67 kg	-67 kg
	-75 kg	-75 kg	-75 kg	-75 kg
	-84 kg	-84 kg	-84 kg	-84 kg
	84 kg et +	84 kg et +	84 kg et +	84 kg et +

REGLEMENT DES COMPETITIONS

I – LES DIFFERENTS ACTEURS RÔLES ET RESPONSABILITES

1 – LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE

Elle est composée du Directeur Technique National de la fédération et/ou de son représentant et du responsable des organisations sportives, assistés :

- d'un élu du bureau exécutif fédéral ;
- du responsable national de l'arbitrage ;
- du Directeur des Equipes de France.

La commission sportive nationale établit et propose pour validation au Président fédéral et au bureau exécutif :

- la dénomination des compétitions ;
- le calendrier des compétitions ;
- le règlement des compétitions.

Elle assure ensuite la diffusion des informations réglementaires au Ministère pour le contrôle anti-dopage. :

- Programme des compétitions ;
- Règlement de la compétition ;
- Calendriers

Le responsable des organisations sportives constitue et conserve les dossiers des différentes compétitions nationales.

2 – LE PRESIDENT FEDERAL ET LE BUREAU EXECUTIF

- Valident le règlement des compétitions et d'arbitrage.
- Valident les dénominations des compétitions.
- Valident le calendrier fédéral et les sites de déroulement des compétitions.
- Déterminent le cahier des charges à appliquer du début à la fin des compétitions.

En conséquence, sans l'autorisation expresse du Président de la fédération, aucune association membre de la fédération ne pourra organiser une compétition sous l'appellation :

- Challenge mondial, international, national, régional ou départemental ;
- Coupe mondiale, internationale, nationale, régionale ou départementale ;
- Open mondial, international, national, régional ou départemental.

Où toutes autres appellations désignant une compétition internationale, nationale, régionale ou départementale.

3 – LES COMPETITEURS

Les compétiteurs doivent présenter à chaque compétition, que ce soit pour les coupes, les opens, les championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ou nationaux ou toutes autres compétitions, les pièces administratives obligatoires suivantes :

-Le passeport sportif en cours de validité

-Le certificat médical de non-contre indication à la pratique en compétition ;

-L'autorisation parentale pour les mineurs ;

Pour les championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ou nationaux en plus des pièces administratives obligatoires précitées, les compétiteurs doivent présenter :

-Une pièce d'identité française ; il est impératif de présenter soit la **carte nationale d'identité** ou le **passeport international**. Tout autre document ne sera pas admis.

(Sauf pour les catégories Poussin, Pupille et Benjamin pour lesquelles aucun contrôle de nationalité n'est effectué).

Les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories minime, cadet et junior nés sur le territoire français devront présenter un justificatif de naissance (ex : acte de naissance ou photocopie du livret de famille) ainsi qu'un justificatif de domiciliation en France, pour les championnats individuels départementaux, régionaux, interrégionaux, et nationaux.

Les juniors mineurs, atteignant la majorité en cours de saison, préserveront le même statut que les mineurs jusqu'à la fin de la saison sportive.

Les compétiteurs et les accompagnateurs doivent adopter un comportement respectueux des lieux, des arbitres, des officiels et respecter les règles édictées par la Fédération. (Voir le code de l'éthique page 6)

Les compétiteurs doivent s'inscrire aux compétitions par l'intermédiaire du club dans lequel ils sont licenciés.

Un club ne peut pas refuser d'inscrire un de ses pratiquants licenciés qui demande à participer à une compétition sans qualification préalable obligatoire. Dans un tel cas de figure, le licencié plaignant doit saisir le Directeur Technique National du refus de son club.

Les inscriptions en ligne doivent s'effectuer en respectant **impérativement** les dates limites fixées pour chaque compétition publiée sur le site internet fédéral.

4 – LES CLUBS

Dans le but d'éviter les désistements abusifs et afin de gérer correctement les tableaux des compétitions, il est perçu un droit d'engagement aux coupes de France kata et combat, aux opens nationaux et les coupes zone nord / sud. Cette mesure ne concerne pas les compétitions nationales enfants.

Ce droit d'engagement est à régler par le club :

-Inscriptions individuelles : 6 euros par participant, non remboursable.

-Inscription de l'équipe : 16 euros par équipe, non remboursable.

5 – LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Les comités départementaux organisent :

-les championnats départementaux individuels kata et combat des catégories MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR.

La participation à ces compétitions est qualificative pour les championnats régionaux.

-les coupes départementales individuelles kata et combat des catégories POUSSIN, PUPILLE, BENJAMIN.

La participation à ces compétitions est qualificative pour les coupes de ligue.

Ils organisent le cas échéant des compétitions par équipes.

6 – LES LIGUES

Les ligues organisent :

-Les championnats de ligue individuels kata et combat des catégories MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR.

Ces compétitions sont qualificatives pour les championnats interrégionaux.

-Les championnats de ligue par équipes kata et combat.

Ces compétitions sont qualificatives pour les championnats de France.

-Les coupes de ligue individuelles kata et combat des catégories PUPILLE, BENJAMIN.

Ces compétitions sont qualificatives pour les coupes de France.

-Les coupes de ligue kata et combat POUSSINS

Ces compétitions ne sont pas qualificatives.

7 – LES INTER REGIONS

Une ligue dans chaque Inter Région organise :

-Les championnats interrégionaux individuels kata et combat des catégories MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR.

Ces compétitions sont qualificatives pour les championnats de France.

-Les opens interrégionaux individuels kata et combat des catégories PUPILLE, BENJAMIN.

Ces compétitions sont qualificatives pour les coupes de France.

8- LES INSCRIPTIONS EN LIGNE

Niveau départemental

***Pour les championnats départementaux**, des catégories MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR, les inscriptions s'effectuent par les clubs auprès des comités départementaux.

***Pour les coupes départementales enfants**, des catégories POUSSIN, PUPILLE, BENJAMIN, les inscriptions s'effectuent par les clubs auprès des comités départementaux.

Niveau régional (ligue)

***Pour les championnats régionaux (ligues)**, des catégories MINIME, CADET, JUNIOR,

SENIOR, les inscriptions s'effectuent par les comités départementaux auprès de la ligue.

***Pour les coupes de ligue élite**, des catégories POUSSIN, PUPILLE, BENJAMIN, les inscriptions s'effectuent par les comités départementaux auprès de la ligue.

***Pour les coupes de ligue honneur**, des catégories POUSSIN, PUPILLE, BENJAMIN, les clubs devront confirmer les inscriptions auprès de la ligue pour les enfants n'ayant pas atteint les finales lors de la coupe de ligue élite combat et pour les enfants n'ayant pas atteint le podium lors de la coupe de ligue élite kata.

Modalités de dérogation en cas d'absence justifiée (niveau départemental et régional) :

Si un compétiteur minime, cadet, junior, senior ne peut pas participer au championnat départemental ou au championnat de ligue, le club devra envoyer au comité départemental et à la ligue un courrier justifiant le motif de l'absence afin que les deux organismes accordent conjointement une éventuelle dérogation.

Si un enfant poussin, pupille, benjamin ne peut pas participer à la coupe départementale ou à la coupe de ligue, le club devra envoyer au comité départemental et à la ligue un courrier justifiant le motif de l'absence afin que les deux organismes accordent conjointement une éventuelle dérogation.

Niveau interrégional

***Pour les championnats interrégionaux**, des catégories MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR, les inscriptions doivent s'effectuer par les ligues auprès de la ligue organisatrice du championnat interrégional.

***Pour les opens Interrégionaux**, des catégories PUPILLE, BENJAMIN les inscriptions doivent s'effectuer par les clubs auprès de la ligue organisatrice de l'open interrégional.

« Les ligues devront envoyer les résultats des coupes de ligue Elite et Honneur à la ligue organisatrice du championnat interrégional.

Niveau national

***Pour les championnats de France**, des catégories MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR les inscriptions s'effectuent par les ligues organisatrices des championnats interrégionaux auprès du service compétition de la Fédération.

***Pour les coupes de France kata et combat**, des catégories PUPILLE, BENJAMIN, les inscriptions s'effectuent auprès du service compétition de la Fédération :

-Par les ligues organisatrices des opens Interrégionaux pour les 2 finalistes (4 premiers pour l'IDF) des Opens Interrégionaux kata et combat.

-Par les ligues pour les 2 finalistes de la coupe de ligue élite combat et les 4 médaillés de la coupe élite kata.

-Par les ligues pour les 2 finalistes de la coupe de ligue honneur kata et combat.

-La validation des inscrits aux compétitions régionales engage le Président du comité départemental et le directeur technique départemental sur la conformité des passeports, (certificat médical, etc.).

-La validation des inscrits aux compétitions interrégionales et nationales engagent le Président de ligue et le directeur technique de ligue sur la conformité des passeports (certificat médical, etc.).

9 – ADMINISTRATION DES COMPETITIONS

Le comité départemental

Avant chaque compétition, un responsable administratif désigné par l'organisateur :

- Réceptionne les inscriptions des compétiteurs ;
- Enregistre les compétiteurs et établit les listes d'engagés ;
- Procède au tirage au sort de chaque catégorie, en tenant compte des têtes de séries ;
- Emmène à la compétition : les tableaux, les listes d'engagés pour l'affichage et le contrôle, et le dossier des feuilles d'engagement en cas de litige.

Au cours de chaque compétition, un responsable désigné par l'organisateur :

- Assure le bon déroulement de la compétition, depuis le début de la pesée jusqu'à la fin du protocole ;
- Assure le suivi du/des services d'accueil et de sécurité ;
- Assure le contrôle des passeports, la régularité de la pesée et de l'inscription aux tableaux de compétitions ;
- Procède à l'affichage des tableaux de compétition pour chaque catégorie, avant la compétition et au cours du déroulement de celle-ci ;
- Gère l'administration de la compétition ;
- Assure au nom de la fédération le respect de la réglementation ;
- Intervient pour prévenir et régler les éventuels conflits ;
- Organise le protocole des remises des médailles et des diplômes.

Après chaque compétition, un responsable administratif désigné par l'organisateur :

- Constitue un dossier complet de la compétition ;
- Envoie un exemplaire du dossier de la compétition à la ligue.
- Inscrit en ligne ou envoie la liste des participants auprès de la ligue.

Les ligues

Avant chaque compétition, (idem § comité départemental).

Au cours de chaque compétition, (idem § comité départemental).

Après chaque compétition, un responsable administratif désigné par l'organisateur :

- Constitue un dossier complet de la compétition ;
- Envoie un exemplaire du dossier de la compétition au Président de la ligue et au directeur technique de ligue ;
- Inscrit en ligne les qualifiés pour :
 - * les championnats interrégionaux dans les catégories Minime, Cadet, Junior, Senior kata et combat auprès de la Ligue organisatrice du championnat interrégional.
 - * l'open interrégional dans les catégories Pupille et Benjamin kata et combat, auprès de la ligue

organisatrice de l'open interrégional.

* les coupes de France dans les catégories Pupille et Benjamin kata et combat auprès du service compétition de la fédération.

Les ligues organisatrices des championnats interrégionaux et des opens interrégionaux

Avant chaque compétition, (idem § comité départemental).

Au cours de chaque compétition, (idem § comité départemental).

Après chaque compétition, un responsable administratif désigné par l'organisateur :

- Constitue un dossier complet de la compétition ;
- Envoie un exemplaire du dossier de la compétition à chaque Président de ligue de l'inter-région ;
- Inscrit en ligne les qualifiés dans les catégories Minime, Cadet, Junior, Senior pour les championnats de France kata et combat et les qualifiés dans les catégories Pupille, Benjamin, pour les coupes de France kata et combat.

Un document attestant la qualification sera remis, par la ligue organisatrice, à chaque compétiteur Minime, Cadet, Junior, Senior qualifié aux championnats de France et chaque enfant Pupille, Benjamin qualifié pour les Coupes de France.

Le national

Avant chaque compétition, le service compétition de la Fédération :

- Réceptionne les inscriptions des qualifiés effectuées en ligne ;
- Réceptionne les demandes de hors quotas, après validation de la Direction Technique Nationale ;
- Enregistre les compétiteurs, établit les listes d'engagés ;
- Procède au tirage au sort de chaque catégorie, en tenant compte des têtes de séries, en présence, le cas échéant, d'une personne représentant la Direction Technique Nationale ;
- Emmène à la compétition : les tableaux, les listes d'engagés pour l'affichage et le contrôle, et le dossier des feuilles d'engagement en cas de litige.

Au cours de chaque compétition, le service compétition de la Fédération :

- Assure le bon déroulement de la compétition, depuis le début de la pesée jusqu'à la fin du protocole ;
- Assure le suivi du/des services d'accueil et de sécurité ;
- Assure le contrôle des passeports, la régularité de la pesée et de l'inscription aux tableaux de compétitions ;
- Procède à l'affichage des tableaux de compétition pour chaque catégorie, avant la compétition et au cours du déroulement de celle-ci ;
- Gère l'administration de la compétition ;
- Assure au nom de la fédération le respect de la réglementation ;
- Intervient pour prévenir et régler les éventuels conflits ;
- Organise le protocole des remises des médailles et des diplômes.

Après chaque compétition, le service compétition de la Fédération :

- Constitue un dossier complet de la compétition et procède à l'archivage.

10 – L'ARBITRAGE

Le responsable fédéral de l'arbitrage assure le bon déroulement technique de la compétition avec les arbitres qu'il a désignés. Un membre de l'arbitrage peut assister au tirage au sort.

Le non respect des arbitres qui officient durant la compétition doit faire l'objet d'un rapport écrit et circonstancié adressé au Directeur Technique National. Celui-ci saisit les personnes mises en cause pour leur comportement présumé inapproprié et déplacé, qui peuvent être des responsables ou des professeurs de club, ou des parents des sportifs, ou des sportifs eux-mêmes.

S'il le juge nécessaire, le Directeur Technique National peut demander au bureau exécutif la réunion d'une commission de discipline.

11 – LE MEDICAL

La surveillance médicale est assurée par le(s) médecin(s) convoqué(s) par le médecin fédéral.

12 – LA COMMUNICATION

Les contacts avec la Presse, la diffusion des informations, sont assurés par le responsable de la communication de la Fédération en collaboration avec le secrétaire général, le Directeur Technique National et le directeur des équipes de France.

Il met en relation les journalistes avec les autorités fédérales et les athlètes avant, pendant et après la compétition.

Le cas échéant, il assure la relation avec les équipes de réalisation TV, il rédige et transmet les communiqués de presse, convoque les photographes.

Il assure la fabrication d'affiches, la rédaction de documents de promotion, d'annonces presse, de messages radiophoniques.

II – LES COMPETITIONS REGLES GENERALES

1 – LES CHAMPIONNATS DE FRANCE : PHASES QUALIFICATIVES ET PHASES FINALES

Championnats individuels kata et combat :

Les championnats se déroulent par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

Ne peuvent y participer que les compétiteurs qui ont la nationalité française (sauf dispositions appliquées aux compétiteurs mineurs mentionnées page 14) et sont en capacité de pouvoir être sélectionnés en Equipe de France pour représenter la France dans les compétitions internationales de référence, conformément aux termes des articles 20.1 et 20.3 de la réglementation de la WKF :

Extrait de la réglementation de la WKF - § 20.1

« Comme règle générale, si un compétiteur a représenté un pays dans une rencontre officielle de la WKF, il ne pourra pas représenter un autre pays aux compétitions officielles de la WKF.

Extrait de la réglementation de la WKF - § 20.3

« Un compétiteur ayant la double nationalité (une en vertu de la loi d'un pays, l'autre en vertu de la loi d'un autre pays), peut seulement représenter l'un ou l'autre des pays de son choix. Une fois que les deux pays ont été représentés, il faudra l'accord du comité exécutif de la WKF pour changer à nouveau ».

Un(e) athlète possédant la double nationalité ayant représenté la France à une compétition officielle de la WKF, et qui représente ensuite un autre pays, il (elle) ne pourra plus participer aux championnats de France et aux phases qualificatives.

Seul l'accord du comité exécutif de la WKF permettra de changer à nouveau (référence à l'extrait ci-dessus de la réglementation de la WKF - § 20.3)

Participation aux championnats de France :

- Les compétiteurs qualifiés à l'issu des championnats interrégionaux. (Voir le schéma page 7)
- Les champions(nes) de France en titre, dans la catégorie senior uniquement.
(Les champions(nes) de France en titre dans les catégories minime, cadet et junior, doivent repasser par les phases qualificatives).
- Les compétiteurs en hors quotas (demande exceptionnelle de dérogation aux règles de qualification qui a été acceptée par la Direction Technique Nationale). (Voir dans déroulement des compétitions page 24 chapitre -3).

Championnats par équipes kata / combat

Les championnats de France par équipes se déroulent par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

Pour faire partie d'une équipe, les membres de cette équipe doivent tous être licenciés dans le même club pour la saison sportive, excepté pour les équipes des ententes sportives dûment validées. Pour participer au championnat de France, les équipes doivent se qualifier aux championnats régionaux ;

- Pour l'épreuve kata, l'équipe championne de France en titre est qualifiée d'office.
- Pour l'épreuve combat, l'équipe championne de France en titre est qualifiée d'office.

Les Clubs ne peuvent pas présenter une deuxième équipe.

2 – LES COUPES DE FRANCE ET LES OPENS NATIONAUX

En individuel et en équipe

Les compétitions se déroulent par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

Une seule équipe féminine et une seule équipe masculine par club peut participer à la coupe de France, et ce, dans chaque catégorie d'âge.

3 – LES ENTENTES SPORTIVES

Des «ententes sportives» peuvent être constituées par deux clubs **d'un même département** qui souhaitent associer leurs forces dans une compétition par équipe.

Quand deux clubs constituent une entente sportive, **ils doivent ensuite rester sous cette formule pendant toute la saison sportive, pour toutes les compétitions par équipe (masculine et féminine), pour toutes les catégories d'âge, du niveau départemental au niveau national.**

Les ententes sportives peuvent participer à tous les championnats et coupes, kata et combat, par équipe (excepté pour les corpos).

Pour constituer une entente sportive, il faut transmettre une demande sur le formulaire officiel (document type à la **page 119**) au service compétition de la Fédération, qui après contrôle, attribue un numéro correspondant à la création de l'entente sportive. L'alliance des deux clubs ainsi validée par l'attribution de son numéro vaut pour toute la saison sportive.

Si l'entente sportive n'a procédé à aucune modification celle-ci est tacite reconductible pour la saison sportive suivante.

Les ententes sportives de Corse et d'Outre mer peuvent associer plus que deux clubs.

4 – LES COMPETITEURS ETRANGERS

Les compétiteurs n'ayant pas la nationalité française peuvent participer aux compétitions nationales aux conditions suivantes :

Coupes - épreuves individuelles

Inscription autorisée, en individuel.

Coupes - épreuves par équipes :

Inscriptions autorisées en équipe aux conditions suivantes :

Epreuve combat :

-Equipes masculines : 2 participants maximum.

-Equipes féminines : 1 participante maximum.

Epreuve kata :

-Equipes masculines et féminines : 1 participant(e) maximum.

Championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux (individuel)

La participation des compétiteurs étrangers de 18 ans et plus n'est pas autorisée.

Les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories minime, cadet et junior nés sur le territoire français devront présenter un justificatif de naissance (ex : acte de naissance ou photocopie du livret de famille) ainsi qu'un justificatif de domiciliation en France.

Les athlètes ayant la double nationalité :

Un(e) athlète possédant la double nationalité ayant représenté la France à une compétition officielle de la WKF, et qui représente ensuite un autre pays, il (elle) ne pourra plus participer aux championnats de France et aux phases qualificatives.

Seul l'accord du comité exécutif de la WKF permettra de changer à nouveau (référence à l'extrait de la réglementation de la WKF - § 20.3) en page 20 de ce règlement.

Championnats (équipe)

Inscriptions autorisées en équipe aux conditions suivantes :

Epreuve combat :

-Equipes masculines : 2 participants maximum.

-Equipes féminines : 1 participante maximum.

Epreuve kata :

-Equipes masculines et féminines : 1 participant(e) maximum.

5 – LES SURCLASSEMENTS

Les catégories d'âge sont déterminées pour la saison sportive.

Combats

Aucun sur-classement n'est autorisé dans les catégories individuelles.

Excepté aux coupes de France zone nord et sud au cours desquelles :

Le sur-classement des **Benjamins (es) 2^{ème} année** est autorisé en catégorie Minimes.

Le sur-classement des **Minimes 2^{ème} année** est autorisé en catégorie Cadets, (exceptés, pour des raisons d'intégrité physique, les Minimes 2^{ème} années des catégories de poids des moins de 35 kg féminines, les moins de 35 kg et moins de 40 kg masculins).

Le sur-classement des **Cadets (ettes) 2^{ème} année** est autorisé en catégorie Juniors.

Un compétiteur ayant été surclassé, ne peut pas participer, lors de cette compétition, dans sa catégorie d'origine.

Des sur-classements sont autorisés pour les compétitions par équipes. (Voir les pages spécifiques à ces compétitions)

Katas

Aucun sur-classement n'est autorisé dans les catégories individuelles.

Le sur-classement est possible en équipe, dans les conditions suivantes :

- Equipes SENIORS : deux JUNIORS peuvent être surclassé(e)s ;
- Equipes CADETS-JUNIORS : deux MINIMES peuvent être surclassé(e)s

Dans le cadre d'une préparation de l'équipe de France à un événement exceptionnel, la Direction Technique Nationale peut procéder à des dérogations de sur-classements nominatives spécifiques.

III – LES COMPETITIONS - DEROULEMENT

1 – LES INSCRIPTIONS

Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite d'inscription. Cette date figure sur le programme de chaque compétition.

Pour des raisons évidentes relatives à la bonne préparation des compétitions, tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

S'agissant du cas particulier de certaines compétitions départementales ou de ligues pour lesquelles il n'y a pas de date limite d'inscription parce qu'elles se font sur place, les compétiteurs ont l'obligation d'être licenciés le jour de la compétition. Tout compétiteur non licencié ne pourra être accepté pour participer à la compétition.

2 – LES QUALIFICATIONS

On ne peut participer à certaines compétitions qu'après s'être qualifié.

Les règles de qualification varient en fonction des compétitions.

Un (e) combattant (trice) Cadet (ette), Junior et Senior qualifié (e) dans une catégorie de poids ne peut pas changer de catégorie.

3 – LES DEROGATIONS AUX REGLES DE QUALIFICATION

Une dérogation exceptionnelle aux règles de qualification pour la participation à une compétition interrégionale ou nationale existe au travers de la demande de hors quota.

Concernant des éventuelles dérogations au niveau départemental et au niveau régional se référer aux modalités de la page 16.

Les demandes de dérogation pour les hors quotas sont présentées par les clubs sur le formulaire officiel et transmises, avec avis du Président de la ligue et du directeur technique de la ligue, à la Direction Technique Nationale qui décidera, en référence aux critères établis, de leurs validations.

Sur ce document officiel, la raison **exceptionnelle** de la demande doit être précisée.

Les demandes de hors quotas doivent parvenir au siège fédéral, au plus tard, 10 jours avant la compétition concernée.

Téléchargement du document officiel sur le site fédéral.

(Pour accéder au formulaire, cliquez sur compétitions, vous le trouverez dans documents).

Critères pour une demande de dérogation exceptionnelle en hors quotas :

1 – en cas de blessure ou de maladie, justifiée par le médecin empêchant l'athlète de participer à une compétition qualificative (fournir obligatoirement un certificat médical).

2 – en cas de problème professionnel, le jour de la compétition qualificative (fournir obligatoirement un justificatif de l'employeur).

3 – en cas d'examen pour les étudiants, le jour de la compétition qualificative (fournir obligatoirement une attestation de l'établissement scolaire ou universitaire).

4 – en cas de participation à une compétition de la 1ère League en France ou à l'étranger, le jour de la compétition qualificative. A condition d'avoir été médaillé au championnat de France de la saison précédente ou à la coupe de France de la saison en cours.

5 – Collectif France - tous types de regroupements ou de compétitions avec le collectif France, le jour de la compétition qualificative (la dérogation est demandée uniquement par le directeur des équipes de France).

Quelque soit le motif de la demande, l'athlète doit au préalable être médaillé au championnat de France de la saison précédente, ou médaillé à la coupe de France de la saison en cours.

La demande doit être motivée par une raison entrant dans les critères énumérés ci-dessus.

A l'exception d'une demande correspondant à une situation particulière et très exceptionnelle, dans ce cas, la demande sera également étudiée et traitée par la Direction Technique Nationale.

Toute demande incomplète, sans motif valable, sans justificatif ou hors délai, sera refusée.

4 – LE CONTROLE DES PASSEPORTS SPORTIFS ET DE LA PESEE

La possession du passeport sportif est obligatoire.

Il doit contenir :

- le tampon du département ou de la ligue, justifiant la licence de la saison sportive ;
- le certificat médical de non contre indication à la pratique en compétition ;
- l'autorisation parentale pour les mineurs.

Lors des compétitions individuelles (kata/combat) : chaque compétiteur présente personnellement son passeport.

Lors des compétitions par équipes (kata/combat) : le professeur ou l'entraîneur présente tous les passeports des membres de l'équipe de son club ou de son entente sportive, ainsi qu'une feuille d'engagement prévue à cet effet, avec les noms de tous les compétiteurs composant l'équipe du club.

Epreuve kata

Le contrôle du passeport sportif est effectué aux horaires indiqués dans le programme de la

compétition, sous le contrôle d'un(e) officiel(le) désigné(e) par le responsable de la compétition.

Epreuve combat

Le contrôle du passeport sportif et du poids s'effectuent au moment de la pesée.

La pesée est effectuée, aux horaires indiqués dans le programme de la compétition, sous le contrôle d'un(e) officiel(le) désigné(e) par le responsable de la compétition.

Le compétiteur doit avoir un poids inférieur ou égal au poids de la catégorie dans laquelle il est inscrit et supérieur au poids de la catégorie inférieure.

Dans le cas où un compétiteur (trice) n'est pas au poids de la catégorie dans laquelle il est inscrit, il (elle) pourra être pesé(e) en sous-vêtements. En cas de surpoids persistant, après avoir essayé de perdre les grammes en trop, le compétiteur (trice) pourra se peser de nouveau dans l'horaire correspondant à sa catégorie de poids dans laquelle il est inscrit.

Aucune tolérance de poids ne peut être accordée au compétiteur (trice), dans les catégories, cadet, junior, espoir et senior, si le poids ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle le compétiteur (trice) est inscrit.

En revanche, pour les catégories, poussin, pupille, benjamin, minime, si le poids d'un compétiteur (trice) ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il (elle) a été inscrit, ce compétiteur (trice) change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

5 – LES TENUES OFFICIELLES ET SPORTIVES

Tenues officielles

Pour tous les représentants fédéraux et les arbitres la tenue officielle est de rigueur.

Tenues sportives

Pour les compétiteurs kata :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue ;

Pour tous les compétiteurs (trices) combat adultes, jeunes, enfants :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, espoirs et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs (trices) en catégorie Poussin, Pupille, Benjamin et Minime.

6 – COMPORTEMENT ET CIRCULATION DES COMPETITEURS

Les compétiteurs n'ont pas accès aux aires de compétition avant leur passage. Les membres de la commission sportive sont chargés d'aller les informer de l'ordre des combats dans les aires d'échauffement.

Lorsque les compétiteurs se présentent sur l'aire de compétition, ils doivent avoir la tenue conforme aux règlements, ils n'emportent avec eux ni sac de sport, ni bouteille d'eau...

7 – LES CADRES TECHNIQUES

Les cadres techniques fédéraux doivent porter la tenue officielle et s’astreindre à un comportement exemplaire, en rapport avec leur responsabilité.

8- LES PROFESSEURS

LES PROFESSEURS

Durant la compétition de leurs élèves, **les professeurs**, doivent adopter une attitude digne et en tout point respectueuse des officiels, des arbitres et des compétiteurs.

IV – LES COMPETITIONS - COACHING

les professeurs/entraîneurs doivent :

- Etre majeurs et licencié à la FFKDA.
- Porter une tenue sportive réglementaire, survêtement complet pantalon et veste (tee shirt toléré) à l'effigie du club et chaussures de sport. (Aucun matériel additionnel, casquette, sac, sac à dos, caméra, appareil photo...)
- Porter la carte d'accréditation spécifique pour les coachs.
- Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance.
- Respecter les zones qui leurs sont attribuées pour coacher.
- Rester assis sur les chaises mises en place pour le coaching. Les coachs ne doivent pas se lever de leurs chaises durant tout le temps des combats.
- Si un coach ne respecte pas les règles d'éthique et de bonne conduite, il se verra retirer la carte d'accréditation et ne pourra plus coacher pendant tout le temps de la compétition. (En fonction de la gravité des faits, la commission disciplinaire de la fédération pourrait être saisie)
- Durant toute la durée de la compétition le coach est responsable du comportement et des actes des athlètes de son club.

Système de « VIDEO REPLAY » (uniquement pour les compétitions combat).

Le vidéo replay est un logiciel permettant aux juges de visionner (très rapidement) les actions du combat. Ce système demande au préalable une installation vidéo autour des surfaces de compétition.

Règlement lié à l'utilisation du système « vidéo replay » en termes de coaching :

- Au début de la compétition, dès le 1^{er} tour, l'athlète se verra attribuer un carton qui sera mis à disposition de son coach.
- Pendant le combat, seul le coach pourra faire appel au « vidéo replay » pour faire valider une technique en montrant le carton aux arbitres.
- Suite à cette demande, il remettra son carton à l'arbitre central et devra préciser l'objet de sa demande.
- Si les superviseurs après visionnage jugent la technique valable, l'arbitre comptabilisera cette technique. Dans ce cas le coach pourra de nouveau utiliser le carton.
- Si la technique n'est pas validée, l'athlète perdra son carton et ne pourra plus en bénéficier pour l'ensemble des tours éliminatoires et des repêchages. Dans ce cas de figure, un nouveau carton pourra lui être attribué pour la finale ou la place de 3^{ème}.

-La demande de « vidéo replay » ne peut s'effectuer que sur les techniques portées par son athlète.

-Toutes réclamations concernant les techniques de l'adversaire ne sont pas autorisées.

Cette règle est identique pour les championnats par équipes.

Dans la situation où le système « vidéo replay » ne pourrait pas être mis en place et/ou il ne fonctionnerait pas (panne, etc....), la décision initiale du corps arbitral sera appliquée.

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire). / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu)

DUREE DES COMBATS

Seniors masculins : 3 minutes

Seniors féminines : 2 minutes

Pour toutes les autres catégories d'âges, tous les combats : 2 minutes

CATEGORIES DE POIDS

Le jour de la compétition, si le poids d'un minime ne correspond pas à la catégorie dans laquelle il est inscrit, il change de catégorie et est engagé dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids.

QUALIFICATIONS

Seule la participation au Championnat Départemental permet la qualification au Championnat de Ligue.

**CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
COMBAT**

Le Championnat de Ligue est qualificatif pour le Championnat Interrégional

AUTORISATION A PARTICIPER

Les compétiteurs ayant participé au championnat départemental.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par le Comité départemental auprès de la ligue.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu)

DUREE DES COMBATS

Seniors masculins : 3 minutes

Seniors féminines : 2 minutes

Pour toutes les autres catégories d'âges, tous les combats : 2 minutes

CATEGORIES DE POIDS

Le jour de la compétition, si le poids d'un minime ne correspond pas à la catégorie dans laquelle il est inscrit, il change de catégorie et est engagé dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids.

QUALIFICATIONS

Les 6 premiers (10 pour la ligue Rhône Alpes) de chaque catégorie de poids et d'âge sont qualifiés pour le Championnat Interrégional.

**CHAMPIONNAT INTERREGIONAL INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
COMBAT**

Le Championnat Interrégional est qualificatif pour le Championnat de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

Les compétiteurs classés dans les **6 premiers** (10 premiers pour la ligue Rhône Alpes) des championnats de ligues. (Pour chaque catégorie d'âge et de poids).

Y participent également les compétiteurs dont la demande de dérogation en hors quotas aura été validée par la Direction Technique Nationale. « Voir pages 24 & 25 chapitre -3 ».

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès de la ligue organisatrice du championnat Interrégional.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

DUREE DES COMBATS

Seniors masculins : 3 minutes

Seniors féminines : 2 minutes

Pour toutes les autres catégories d'âges, tous les combats : 2 minutes

CATEGORIES DE POIDS

Le jour de la compétition, si le poids d'un minime ne correspond pas à la catégorie dans laquelle il est inscrit, il change de catégorie et est engagé dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids.

QUALIFICATIONS

Les 6 premiers (10 premiers pour l'inter région n°1 - IDF) - de chaque catégorie de poids et d'âge sont qualifiés pour le Championnat de France.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

-Les compétiteurs classés dans les 6 premiers (10 premiers pour l'inter région n° 1- IDF) des championnats Interrégionaux.

-Les champions(nes) de France en titre, dans la catégorie senior uniquement.

-Y participent également les compétiteurs dont la demande de dérogation en hors quotas aura été validée par la Direction Technique Nationale. « Voir pages 24 & 25 chapitre -3 ».

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont effectuées par les Ligues organisatrices des championnats Interrégionaux auprès du service compétition de la Fédération.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

DUREE DES COMBATS

Seniors masculins : 3 minutes

Seniors féminines : 2 minutes

Pour toutes les autres catégories d'âges, tous les combats : 2 minutes

CATEGORIES DE POIDS

Le jour de la compétition, si le poids d'un minime ne correspond pas à la catégorie dans laquelle il est inscrit, il change de catégorie et est engagé dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids.

**Dans chaque catégorie de poids et d'âge, le vainqueur de la compétition est sacré
CHAMPION DE FRANCE ou CHAMPIONNE DE FRANCE**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL
ESPOIRS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

La participation des compétiteurs étrangers n'est pas autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes

Féminines : 2 minutes

Dans chaque catégorie de poids, le vainqueur de la compétition est sacré

**CHAMPION DE FRANCE
ou
CHAMPIONNE DE FRANCE**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL
VETERANS
COMBAT - KATA**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT - SOUSCLASSEMENT

Aucun sur-classement et aucun sous-classement ne seront autorisés.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

COMBAT

Durée des combats masculins : 2 minutes.

Durée des combats féminins : 2 minutes

KATAS

Les compétiteurs doivent exécuter un Kata différent à tous les tours éliminatoires comme aux repêchages. Un Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, excepté si les éliminatoires excèdent 5 tours.

A partir du 6^{ème} tour, ainsi que pour les places de podium, le compétiteur peut reprendre un Kata déjà exécuté.

La décision est prise aux drapeaux.

Le vainqueur de la compétition est sacré

**CHAMPION DE FRANCE VETERAN
ou
CHAMPIONNE DE FRANCE VETERAN**

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE
JUNIORS
COMBAT

Le Championnat de Ligue est qualificatif pour le Championnat de France

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la ligue.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des compétiteurs **cadets (ettes)** est autorisé en équipes juniors.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

-Les équipes **masculines** comprennent 7 membres maximum parmi lesquels 5 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

-Les équipes **féminines** comprennent 4 membres maximum parmi lesquels 3 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Pour la suite de la compétition les équipes pourront, le cas échéant, se présenter avec 3 compétiteurs pour les masculins et 2 compétitrices pour les féminines.

Le Coach ou l'entraîneur de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom des compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 2 minutes

Féminines : 2 minutes

QUALIFICATIONS

*Les deux équipes finalistes sont qualifiées au Championnat de France.
(Les 4 équipes du podium pour la ligue Rhône Alpes)*

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE
JUNIORS
COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les équipes, féminines et masculines, finalistes (les 4 équipes du podium pour la ligue Rhône Alpes) des championnats de ligues.

Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès du service compétition de la fédération.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des compétiteurs cadets (ettes) est autorisé en équipes juniors.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

-Les équipes **masculines** comprennent 7 membres maximum parmi lesquels 5 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

-Les équipes **féminines** comprennent 4 membres maximum parmi lesquels 3 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Pour la suite de la compétition les équipes pourront, le cas échéant, se présenter avec 3 compétiteurs

pour les masculins et 2 compétitrices pour les féminines.

Le Coach ou l'entraîneur de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom des compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 2 minutes

Féminines : 2 minutes

L'équipe féminine et l'équipe masculine vainqueurs de la compétition sont déclarées respectivement

CHAMPIONNE DE FRANCE

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE
SENIORS
COMBAT

Le Championnat de Ligue est qualificatif pour le Championnat de France

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la ligue.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des compétiteurs **juniors** est autorisé en équipes seniors.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

-Les équipes **masculines** comprennent 7 membres maximum parmi lesquels 5 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

-Les équipes **féminines** comprennent 4 membres maximum parmi lesquels 3 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Pour la suite de la compétition les équipes pourront, le cas échéant, se présenter avec 3 compétiteurs pour les masculins et 2 compétitrices pour les féminines.

Le Coach ou l'entraîneur de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom des compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes

Féminines : 2 minutes

QUALIFICATIONS

*Les deux équipes finalistes sont qualifiées au Championnat de France.
(Les 4 équipes du podium pour la ligue Rhône Alpes)*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE
SENIORS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

-Les équipes, féminines et masculines, finalistes (les 4 équipes du podium pour la ligue Rhône Alpes) des championnats de ligues.

-Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès du service compétition de la fédération.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des compétiteurs **juniors** est autorisé en équipes seniors.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

-Les équipes **masculines** comprennent 7 membres maximum parmi lesquels 5 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

-Les équipes **féminines** comprennent 4 membres maximum parmi lesquels 3 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2015 / 2016

Pour la suite de la compétition les équipes pourront, le cas échéant, se présenter avec 3 compétiteurs pour les masculins et 2 compétitrices pour les féminines.

Le Coach ou l'entraîneur de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom des compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes

Féminines : 2 minutes

L'équipe féminine et l'équipe masculine vainqueurs de la compétition sont déclarées respectivement

CHAMPIONNE DE FRANCE

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE
ESPOIRS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département). « Voir page 21 chapitre -3 »

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des compétiteurs **juniors** est autorisé en équipes espoirs.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

Les équipes **féminines** et **masculines** comprennent 4 membres maximum parmi lesquels 3 combattent à chaque tour.

Au premier tour, les équipes doivent comporter au moins 3 combattants (es).

Pour la suite de la compétition, les équipes pourront, le cas échéant, se présenter avec 2 compétiteurs (trices).

Le Coach ou l'entraîneur de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom des compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes-

Féminines : 2 minutes

L'équipe féminine et l'équipe masculine vainqueurs de la compétition sont déclarées respectivement

CHAMPIONNE DE FRANCE

**COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE
MINIMES / CADETS / JUNIORS / ESPOIRS / SENIORS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, espoirs et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

DUREE DES COMBATS

Espoirs et Seniors masculins : 3 minutes

Espoirs et Seniors féminines : 2 minutes

Pour toutes les autres catégories d'âges, tous les combats : 2 minutes

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE
JUNIORS
COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

Un droit d'engagement non remboursable de 16 euros pour l'équipe est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des compétiteurs **cadets (ettes)** est autorisé en équipes juniors.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

-Les équipes **masculines** comprennent 7 membres maximum parmi lesquels 5 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

-Les équipes **féminines** comprennent 4 membres maximum parmi lesquels 3 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Pour la suite de la compétition les équipes pourront, le cas échéant, se présenter avec 3 compétiteurs

pour les masculins et 2 compétitrices pour les féminines.

Le Coach ou l'entraîneur de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom des compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 2 minutes

Féminines : 2 minutes

**COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE
SENIORS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

Un droit d'engagement non remboursable de 16 euros pour l'équipe est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des compétiteurs **juniors** est autorisé en équipes seniors.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

-Les équipes **masculines** comprennent 7 membres maximum parmi lesquels 5 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 5 combattants.

-Les équipes **féminines** comprennent 4 membres maximum parmi lesquels 3 combattent à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 combattantes.

Pour la suite de la compétition les équipes pourront, le cas échéant, se présenter avec 3 compétiteurs pour les masculins et 2 compétitrices pour les féminines.

Le Coach ou l'entraîneur de l'équipe remet avant chaque combat, à la table officielle, l'ordre et le nom des compétiteurs. Cet ordre et cette composition pourront varier à chaque tour.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes

Féminines : 2 minutes

**COUPES DE FRANCE ZONES NORD & SUD INDIVIDUELLES
MINIMES / CADETS / JUNIORS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des **Benjamins (es) 2^{ème} année** est autorisé en catégorie Minimes.

Le sur-classement des **Minimes 2^{ème} année** est autorisé en catégorie Cadets, (exceptés, pour des raisons d'intégrité physique, les Minimes 2^{ème} années des catégories de poids des moins de 35 kg féminines, les moins de 35 kg et moins de 40 kg masculins).

Le sur-classement des **Cadets (ettes) 2^{ème} année** est autorisé en catégorie Juniors.

Le compétiteur ayant été surclassé, ne pourra pas participer à cette compétition dans sa catégorie d'âge d'origine.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

DUREE DES COMBATS

Catégories minimales, cadets et juniors (masculins et féminines) : 2 minutes.

OPEN ADIDAS INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

DUREE DES COMBATS

Seniors masculins : 3 minutes

Seniors féminines : 2 minutes

Pour toutes les autres catégories d'âges, tous les combats : 2 minutes

**OPEN DE FRANCE INDIVIDUEL
CADETS / JUNIORS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

DUREE DES COMBATS

Catégories cadets et juniors (masculins et féminines) : 2 minutes.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES LIGUES
EQUIPES FEMININES ET MASCULINES
MINIMES-CADETS-JUNIORS**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès du service compétition de la fédération.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers n'est pas autorisée

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des Cadets est autorisé en Junior.

Le cadet ayant été surclassé en junior ne pourra pas participer à cette compétition dans sa catégorie d'origine.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le programme du championnat de France des ligues comprend deux catégories : Equipes masculines et Equipes féminines.

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

COMPOSITION DES EQUIPES

Composition de l'Equipe Masculine par ordre de passage :

- | | | |
|----------------|-------------------------|-------------------------|
| 1- Minime kata | 2- Minime combat -55kg | 3- Minime combat + 55kg |
| 4- Cadet kata | 5- Cadet combat – 63kg | 6- Cadet combat + 63kg |
| 7- Junior kata | 8- Junior combat – 68kg | 9- Junior combat + 68kg |

Composition de l'Equipe Féminine par ordre de passage :

- | | | |
|-----------------|--------------------------|--------------------------|
| 1- Minime kata | 2- Minime combat - 45kg | 3- Minime combat + 45kg |
| 4- Cadette kata | 5- Cadette combat – 54kg | 6- Cadette combat + 54kg |
| 7- Junior kata | 8- Junior combat – 59kg | 9- Junior combat + 59kg |

Une seule équipe féminine et masculine peut participer au championnat.

Les compétiteurs passent dans l'ordre déterminé ci-dessus.

KATA : La victoire est déterminée au nombre de drapeaux, l'équipe gagnante marque une victoire (et le nombre de points correspondant aux drapeaux)

COMBAT : Chaque combat gagné donne une victoire à l'équipe, ainsi que les points qui ont été marqués pendant le combat.

En cas d'égalité, la décision par « Hanteï » est obligatoire à chaque combat. La décision donne une victoire au gagnant, et les points du combat sont marqués aux deux compétiteurs.

S'il manque un compétiteur dans une catégorie, le compétiteur présent gagne une victoire en marquant 8 points (0 points pour l'absent).

RESULTATS : Comptabiliser le nombre de victoires (kata et combats)

En cas d'égalité de victoires, le résultat sera déterminé par le nombre de points.

En cas d'égalité de victoires et de points, on procèdera à une rencontre supplémentaire :

- 1) Tirage au sort de la catégorie d'âge concernée : Minime/Cadet/Junior.
- 2) Tirage au sort de la catégorie de rencontre : kata/combat.
- 3) Si combat, tirage au sort de la catégorie de poids.

En cas d'égalité, la décision finale par « Hanteï » déterminera l'équipe gagnante.

DUREE DES COMBATS : 2 minutes

**COUPE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.
Les inscriptions sont illimitées.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les garçons / Plastron réversible bleu-rouge et casque.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu)

DUREE DES COMBATS

POUSSINS & PUPILLES : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les enfants, dans les catégories poussins, pupilles, benjamins, ayant participé à la Coupe Départementale sont qualifiés pour la Coupe de Ligue Elite.

COUPE DE LIGUE ELITE INDIVIDUELLE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS
COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les enfants ayant participé à la Coupe Départementale.

La participation à la coupe de ligue ELITE est obligatoire pour participer ensuite à la coupe de ligue HONNEUR. (Les 2 finalistes de la Coupe de ligue Elite, de chaque catégorie d'âge et de poids, ne pourront pas participer à la coupe de ligue honneur).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les départements auprès de la ligue.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les garçons / Plastron réversible bleu-rouge et casque.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu)

·

DUREE DES COMBATS

POUSSINS & PUPILLES : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les 2 finalistes, dans les catégories Pupilles et Benjamins, dans chaque catégorie de poids, sont qualifiés pour la Coupe de France.

COUPE DE LIGUE HONNEUR INDIVIDUELLE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS
COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les enfants ayant participé à la Coupe de Ligue Elite. (Les 2 finalistes de la Coupe de ligue Elite, de chaque catégorie d'âge et de poids, ne pourront pas y participer).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à confirmer par les Clubs auprès de la ligue.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les garçons / Plastron réversible bleu-rouge et casque.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu)

DUREE DES COMBATS

POUSSINS & PUPILLES : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les 2 finalistes, dans les catégories Pupilles et Benjamins, dans chaque catégorie de poids, sont qualifiés pour la Coupe de France.

**OPEN INTERREGIONAL INDIVIDUEL
PUPILLES / BENJAMINS
COMBAT**

L'Open Interrégional est qualificatif pour la Coupe de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la ligue organisatrice de l'Inter Régions.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les garçons / Plastron réversible bleu-rouge et casque.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu)

DUREE DES COMBATS

PUPILLES : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS : 2 minutes.

QUALIFICATIONS

Les 2 finalistes (4 premiers pour l'inter région n°1 - IDF), dans les catégories Pupilles et Benjamins, dans chaque catégorie de poids, sont qualifiés pour la Coupe de France.

Cas particuliers :

Dans le cas de figure où, l'un des 2 finalistes ou les 2 finalistes se sont déjà qualifiés pour la Coupe de France, lors des étapes qualificatives régionales « Coupe de ligue élite ou honneur » les deux médaillés de bronze, de la même catégorie d'âge et de poids, seront qualifiés pour la Coupe de France.

« Les ligues devront envoyer les résultats des coupes de ligue Elite et Honneur à la ligue organisatrice de l'Open interrégional.

**COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE
PUPILLES / BENJAMINS
COMBAT**

AUTORISATION A PARTICIPER

- * Les 2 finalistes des catégories Pupilles et Benjamins des Coupes de Ligues Elite ;
- * Les 2 finalistes des catégories Pupilles et Benjamins des Coupes de Ligues Honneur ;
- * Les 2 finalistes des Opens Interrégionaux (*4 premiers pour l'inter région n°1 - IDF*).

INSCRIPTIONS

LIGUES :

Pour les finalistes des Coupes de Ligues Elite et Honneur, les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès du service compétition de la Fédération.

INTER-REGIONS:

Pour les finalistes des Opens Interrégionaux, les inscriptions en ligne sont à effectuées par les Ligues organisatrices des Opens Interrégionaux auprès du service compétition de la Fédération.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les garçons / Plastron réversible bleu-rouge et casque.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu)

DUREE DES COMBATS

PUPILLES : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS : 2 minutes.

OPEN DES DEPARTEMENTS

&

OPEN DES LIGUES

Compétitions jeunes

COMBAT

Objectif :

L'objectif est de mettre en place un système de compétition permettant aux jeunes de faire 2 combats minimum. La programmation pour chaque catégorie de poids devra se dérouler dans une période de temps d'environ 2 à 3 heures. (Intégrant le contrôle, la pesée, le passage de leur catégorie respective et le temps de la remise des médailles).

Open des Départements

Droit d'inscription :

Les jeunes des catégories poussins, pupilles et benjamins en possession de la licence en cours. (Tout licencié peut s'inscrire à une compétition Open sur tout le territoire national).

Open des Liges

Droit d'inscription :

Les jeunes des catégories pupilles, benjamins et minimes en possession de la licence en cours. (Tout licencié peut s'inscrire à une compétition Open sur tout le territoire national).

Modalités

Nationalité : Il n'y a pas de contrainte de nationalité

Sur-classement : aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé

Tenues personnelles obligatoires : Karaté gi blanc/Ceinture rouge et ceinture bleue/Gants rouges et gants bleus/Protège dents (adaptés en cas d'appareil dentaire)/Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus/Protèges tibias /Coquille pour les garçons/Plastron réversible bleu-rouge et casque de protection.

Déroulement

La compétition est organisée en système de double tableau :

tableau principal (1^{ère} division) et tableau secondaire (2^{ème} division)

Chaque participant est inscrit dans le tableau principal spécifique à sa catégorie d'âge et de poids.

A l'issue du 1^{er} tour les gagnants restent sur le tableau principal 1^{ère} division et les autres sont transférés sur le tableau secondaire correspondant à la 2^{ème} division.

Open 1^{ère} Division

Le vainqueur de chaque catégorie d'âge et de poids du tableau principal est déclaré vainqueur de l'Open 1^{ère} division.

Open 2^{ème} Division

Le vainqueur de chaque catégorie d'âge et de poids du tableau secondaire est déclaré vainqueur de l'open 2^{ème} Division.

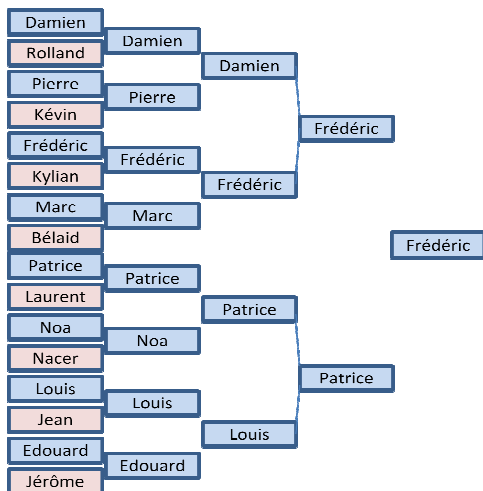
Durée des combats :

Poussins et Pupilles : 1mn30

Benjamins et Minimes : 2 mn

EXEMPLE DU DOUBLE TABLEAU AVEC 16 PARTICIPANTS
(Le principe reste le même quelque soit le nombre de participants)

TABLEAU PRINCIPAL (avant le 1^{er} tour)



A l'issu du 1^{er} tour :

Les gagnants (en bleus) restent sur le tableau 1^{ère} division ,
les autres (en roses) sont transférés sur le tableau 2^{ème} division.

TABLEAU 1^{ère} DIVISION

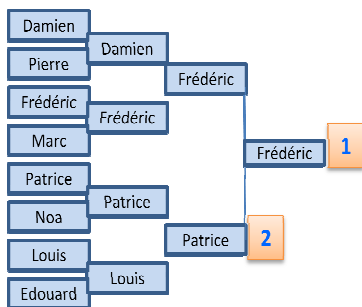
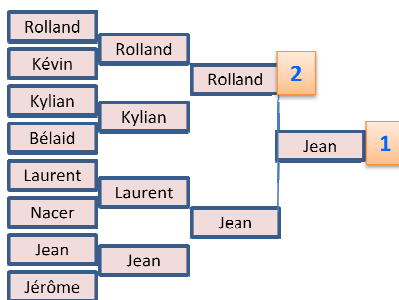
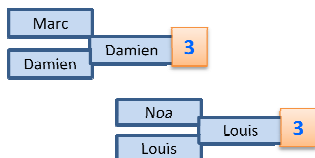


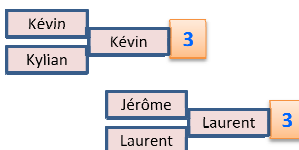
TABLEAU 2^{ème} DIVISION



REPECHAGE



REPECHAGE



MISE EN OEUVRE

Open du département (jeunes)

Les comités départementaux organisent cette compétition pour les jeunes des catégories **poussins, pupilles et benjamins**.

L'organisation de cette compétition est particulière à chaque département.

Elle peut se dérouler sur un jour, un week-end ou deux week-ends en fonction du nombre de licenciés dans chaque département.

Open de ligue (jeunes)

Les ligues organisent cette compétition pour les jeunes des catégories **pupilles, benjamins et minimes**.

Nous retrouvons les mêmes cas de figure concernant la mise en œuvre et la programmation pour les ligues. Il appartient donc aux ligues d'adapter la compétition sur un jour, un week-end ou deux week-ends en fonction du découpage géographique et du nombre de licenciés.

L'annexe suivante

L'annexe suivante est une proposition de programmation d'une journée type.

La programmation est non exhaustive.

Les départements et les ligues adaptent la mise en œuvre et la programmation de l'Open en fonction des exigences spécifiques à chaque département et à chaque ligue.

**EXEMPLE DE PROGRAMMATION
D'UNE JOURNEE TYPE**

Catégories

Poussins-Pupilles-Benjamins

(Moyenne de 16 à 24 participants par tableau)

Pupilles féminines (combats 1 mn 30)

De 09h00 à 09h30 : contrôle et pesée -25 kg/-30 kg/-35 kg/-40 kg/-45kg/+45 kg

De 09h30 à 11h00 : déroulement des combats

De 11h00 à 11h15 : Remise des médailles

Pupilles masculins (combats 1 mn 30)

De 10h00 à 10h30 : contrôle et pesée -25 kg/-30 kg/-35 kg/-40 kg/-45kg/-50 kg/+50 kg

De 11h00 à 12h30 : déroulement des combats

De 12h30 à 12h45 : Remise des médailles

Poussines (combats 1 mn 30)

De 11h30 à 12h00 : contrôle et pesée -20 kg/-25 kg/-30 kg/-35kg/-40 kg/ +40 kg

De 12h30 à 14h00 : déroulement des combats

De 14h00 à 14h15 : Remise des médailles

Poussins (combats 1 mn 30)

De 13h00 à 13h30 : contrôle et pesée -20 kg/-25 kg/-30 kg/-35kg/-40 kg/ -45 kg/ +45 kg

De 14h00 à 15h30 : déroulement des combats

De 15h30 à 15h45 : Remise des médailles

Benjamines (combats 2 mn)

De 14h30 à 15h00 : contrôle et pesée -30 kg/-35 kg/-40 kg/-45kg/-50 kg/+50 kg

De 15h30 à 17h00 : déroulement des combats

De 17h00 à 17h15 : Remise des médailles

Benjamins (combats 2mn)

De 16h00 à 16h30 : contrôle et pesée -30 kg/-35 kg/-40 kg/-45kg/-50 kg/-55 kg/ +55 kg

De 17h00 à 18h30 : déroulement des combats

De 18h30 à 18h45 : Remise des médailles

Prévoir 30 mn supplémentaires d'impondérables sur l'ensemble de la journée.

Prévoir également environ 30 mn supplémentaires dans la programmation, (en fonction du nombre de participants et du nombre de tatamis disponibles).

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
KATA**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français (voir les modalités de participation « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 »).

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS, un kata différent doit être exécuté à chaque tour, des éliminatoires jusqu'en finale et finale de repêchage.

Pour les MINIMES, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaille de bronze), le compétiteur peut choisir un kata de la liste CADETS/JUNIORS/SENIORS « Voir en annexe page 126 ».

QUALIFICATIONS

Seule la participation au Championnat Départemental permet la qualification au Championnat de Ligue.

**CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
KATA**

Le Championnat de Ligue est qualificatif pour le Championnat Interrégional

AUTORISATION A PARTICIPER

Les compétiteurs ayant participé au championnat départemental.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par le Comité départemental auprès de la ligue.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français (voir les modalités de participation à la page « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 »).

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS, un kata différent doit être exécuté à chaque tour, des éliminatoires jusqu'en finale et finale de repêchage.

Pour les MINIMES, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaille de bronze), le compétiteur peut choisir un kata de la liste CADETS/JUNIORS/SENIORS « Voir en annexe page 126 ».

QUALIFICATIONS

Les 6 premiers (10 pour la ligue Rhône Alpes) de chaque catégorie d'âge sont qualifiés pour le Championnat Interrégional.

**CHAMPIONNAT INTERREGIONAL INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
KATA**

Le Championnat Interrégional est qualificatif pour le Championnat de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

Les compétiteurs classés dans les 6 premiers (10 premiers pour la ligue Rhône Alpes) des championnats de ligues. (Pour chaque catégorie d'âge).

Y participent également les compétiteurs dont la demande de dérogation en hors quotas aura été validée par la Direction Technique Nationale. « Voir pages 24 & 25 chapitre -3 ».

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès de la ligue organisatrice du championnat Interrégional.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français (voir les modalités de participation à la page « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 »).

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS, un kata différent doit être exécuté à chaque tour, des éliminatoires jusqu'en finale et finale de repêchage.

Pour les MINIMES, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaille de bronze), le compétiteur peut choisir un kata de la liste CADETS/JUNIORS/SENIORS « Voir en annexe page 126 »

QUALIFICATIONS

Les 6 premiers (10 premiers pour l'inter région n°1 - IDF) - de chaque catégorie d'âge sont qualifiés pour le Championnat de France.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
KATA**

AUTORISATION A PARTICIPER

- Les compétiteurs classés dans les 6 premiers (10 premiers pour l'inter région n° 1- IDF) des championnats Interrégionaux. (Pour chaque catégorie d'âge).
- Les champions(nes) de France en titre, dans la catégorie senior uniquement.
- Y participent également les compétiteurs dont la demande de dérogation en hors quotas aura été validée par la Direction Technique Nationale. « Voir pages 24 & 25 chapitre -3 ».

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont effectuées par les Ligues organisatrices des championnats Interrégionaux auprès du service compétition de la Fédération.

NATIONALITE

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories, minime, cadet et junior nés sur le territoire français « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS, un kata différent doit être exécuté à chaque tour, des éliminatoires jusqu'en finale et finale de repêchage.

Pour les MINIMES, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), le compétiteur peut choisir un kata de la liste CADETS/JUNIORS/SENIORS « Voir en annexe page 126 »

**Dans chaque catégorie d'âge, le vainqueur de la compétition est sacré
CHAMPION DE FRANCE ou CHAMPIONNE DE FRANCE**

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE
CADETS-JUNIORS / SENIORS
KATA

Le Championnat de Ligue est qualificatif pour le Championnat de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Pour les clubs :

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives :

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

Les équipes comprennent 3 membres masculins ou 3 membres féminins.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la ligue.

NATIONALITE

La participation d'un compétiteur étranger par équipe **est autorisée**.

SURCLASSEMENT

Le sur-classement de 2 compétiteurs Juniors est autorisé dans la catégorie Seniors.

Le sur-classement de 2 compétiteurs Minimes est autorisé dans la catégorie Cadets-Juniors

Un compétiteur ne peut pas être engagé dans deux épreuves si elles sont organisées simultanément.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Les équipes doivent exécuter un kata différent à chaque passage.

Pour la finale et les places de 3^{ème}, les équipes exécutent d'abord le kata qu'elles ont choisi, elles présentent ensuite l'application en BUNKAI.

La durée maximum du kata et du BUNKAI, est de six minutes.

QUALIFICATIONS

Les deux équipes finalistes sont qualifiées au Championnat de France.
(Les 4 équipes du podium pour la ligue Rhône Alpes)

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE
CADETS-JUNIORS / SENIORS
KATA

AUTORISATION A PARTICIPER

Les équipes, féminines et masculines, finalistes (les 4 équipes du podium pour la ligue Rhône Alpes) des championnats de ligues.

Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Pour les clubs

Une seule équipe par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

Les équipes comprennent 3 membres masculins ou 3 membres féminins.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès du service compétition de la fédération.

NATIONALITE

La participation d'un compétiteur étranger par équipe est autorisée.

SURCLASSEMENT

Le sur-classement de 2 compétiteurs Juniors est autorisé dans la catégorie Seniors.

Le sur-classement de 2 compétiteurs Minimes est autorisé dans la catégorie Cadets-Juniors

Un compétiteur ne peut pas être engagé dans deux épreuves si elles sont organisées simultanément.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Les équipes doivent exécuter un Kata différent à chaque passage.

Pour la finale et les places de 3^{ème}, les équipes exécutent d'abord le kata qu'elles ont choisi, elles présentent ensuite l'application en BUNKAI.

La durée maximum du kata et du BUNKAI, est de six minutes.

Dans chaque catégorie, l'équipe qui remporte la compétition est sacrée Championne de France

COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE
MINIMES / CADETS / JUNIORS / ESPOIRS / SENIORS
KATA

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS, un kata différent doit être exécuté à chaque tour, des éliminatoires jusqu'en finale et finale de repêchage.

Pour les MINIMES, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), le compétiteur peut choisir un kata de la liste CADETS/JUNIORS/SENIORS « Voir en annexe page 126 »

**COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE
CADETS-JUNIORS / SENIORS**

KATA

(EQUIPES FEMININES- EQUIPES MASCULINES - EQUIPES MIXTES)

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Pour les clubs

Une seule équipe féminine, une seule équipe masculine et une seule équipe mixte par Club peut être inscrite. Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club.

Pour les Ententes sportives

Une seule équipe féminine, une seule équipe masculine et une seule équipe mixte par entente sportive peut être inscrite. Les compétiteurs d'une entente sportive doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés (d'un même département).

« Voir page 21 chapitre -3 »

Un droit d'engagement non remboursable de 16 euros pour l'équipe est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée sous certaines conditions. « Voir pages 21 & 22 chapitre -4 ».

SURCLASSEMENT

Le sur-classement de 2 compétiteurs Juniors est autorisé dans la catégorie Seniors.

Le sur-classement de 2 compétiteurs Minimes est autorisé dans la catégorie Cadets-Juniors

Un compétiteur ne peut pas être engagé dans deux épreuves si elles sont organisées simultanément.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 équipes finalistes repêchent les équipes qu'elles ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

COMPOSITION DES EQUIPES MIXTES (Deux possibilités)

- 2 féminines et 1 masculin.

Ou

- 1 féminine et 2 masculins.

Les équipes doivent exécuter un kata différent à chaque passage.

Pour la finale et les places de 3^{ème}, les équipes exécutent d'abord le kata qu'elles ont choisi, elles présentent ensuite l'application en BUNKAI.

La durée maximum du kata et du BUNKAI est de six minutes.

CLASSEMENT

-Un podium pour les équipes féminines

-Un podium pour les équipes masculines

-Un podium pour les équipes mixte

COUPE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS
KATA

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.
Les inscriptions sont illimitées.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des POUSSINS, PUPILLES et BENJAMINS, au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois un kata déjà exécuté. « *Le choix de la répétition du kata peut s'effectuer à partir du 2^{ème} tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage* ».

Pour les PUPILLES et les BENJAMINS, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), le compétiteur peut choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales « Voir en annexe pages 124 & 125 ».

QUALIFICATIONS

Les enfants, dans les catégories Poussins, Pupilles, Benjamins, ayant participé à la Coupe Départementale sont qualifiés pour la Coupe de Ligue Elite.

COUPE DE LIGUE ELITE INDIVIDUELLE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS
KATA

AUTORISATION A PARTICIPER

Les enfants ayant participé à la Coupe Départementale.

La participation à la coupe de ligue **ELITE** est obligatoire pour participer ensuite à la coupe de ligue **HONNEUR**. (Les 4 médaillés de la Coupe de ligue Elite, de chaque catégorie d'âge, ne pourront pas participer à la coupe de ligue honneur).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les départements auprès de la ligue.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des POUSSINS, PUPILLES et BENJAMINS, au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois un kata déjà exécuté. *« Le choix de la répétition du kata peut s'effectuer à partir du 2^{ème} tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage ».*

Pour les PUPILLES et les BENJAMINS, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), le compétiteur peut choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales « Voir en annexe pages 124 & 125 ».

QUALIFICATIONS

Les 4 médaillés, dans les catégories Pupilles et Benjamins, sont qualifiés pour la Coupe de France.

COUPE DE LIGUE HONNEUR INDIVIDUELLE
POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS
KATA

AUTORISATION A PARTICIPER

Les enfants ayant participé à la Coupe de Ligue Elite. (Les 4 médaillés de la Coupe de Ligue Elite, de chaque catégorie d'âge, ne pourront y pas participer).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à confirmer par les Clubs auprès de la ligue.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des POUSSINS, PUPILLES et BENJAMINS, au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois un kata déjà exécuté. *« Le choix de la répétition du kata peut s'effectuer à partir du 2^{ème} tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage ».*

Pour les PUPILLES et les BENJAMINS, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), le compétiteur peut choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales « Voir en annexe pages 124 & 125 ».

QUALIFICATIONS

Les 2 finalistes, dans les catégories Pupilles et Benjamins, sont qualifiés pour la Coupe de France.

OPEN INTERREGIONAL INDIVIDUEL
PUPILLES / BENJAMINS
KATA

L'Open Interrégional est qualificatif pour la Coupe de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la ligue organisatrice de l'Inter Régions.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des PUPILLES et des BENJAMINS, au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois un kata déjà exécuté. « *Le choix de la répétition du kata peut s'effectuer à partir du 2^{ème} tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage* ».

Lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), le compétiteur peut choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales « Voir en annexe pages 124 & 125 ».

QUALIFICATIONS

Les 2 finalistes (4 premiers pour l'inter région n°1 - IDF), dans les catégories Pupilles et Benjamins, dans chaque catégorie d'âge, sont qualifiés pour la Coupe de France.

Cas particuliers :

Dans le cas de figure où, l'un des 2 finalistes ou les 2 finalistes se sont déjà qualifiés pour la Coupe de France, lors des étapes qualificatives régionales « Coupe de ligue élite ou honneur » les deux médaillés de bronze, de la même catégorie d'âge, seront qualifiés pour la Coupe de France.

« Les ligues devront envoyer les résultats des coupes de ligue Elite et Honneur à la ligue organisatrice de l'Open interrégional.

COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE
PUPILLES / BENJAMINS
KATA

AUTORISATION A PARTICIPER

- * Les 4 médaillés des catégories Pupilles et Benjamins des Coupes de Ligues Elite ;
- * Les 2 finalistes des catégories Pupilles et Benjamins des Coupes de Ligues Honneur ;
- * Les 2 finalistes des Opens Interrégionaux (4 premiers pour l'inter région n°1 - IDF).

INSCRIPTIONS

LIGUES:

Pour les 4 médaillés de la Coupe de Ligue Elite et les 2 finalistes de la Coupe de ligue Honneur, les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Ligues auprès du service compétition de la Fédération.

INTER-REGIONS:

Pour les 2 finalistes des Opens Interrégionaux, les inscriptions en ligne sont à effectuées par les Ligues organisatrices des Opens Interrégionaux auprès du service compétition de la Fédération.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des PUPILLES et des BENJAMINS, au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois un kata déjà exécuté. *« Le choix de la répétition du kata peut s'effectuer à partir du 2^{ème} tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage ».*

Lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), le compétiteur peut choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales « Voir en annexe pages 124 & 125 ».

OPEN DES DEPARTEMENTS
&
OPEN DES LIGUES
Compétitions jeunes
KATA

Objectif :

L'objectif est de mettre en place un système de compétition permettant aux jeunes de faire 2 tours minimum. La programmation pour chaque catégorie d'âge devra se dérouler dans une période de temps d'environ 2 heures. (Intégrant le contrôle des passeports sportifs, le passage de leur catégorie respective et le temps de la remise des médailles).

Open des Départements

Droit d'inscription :

Les jeunes des catégories poussins, pupilles et benjamins en possession de la licence en cours. (Tout licencié peut s'inscrire à une compétition Open sur tout le territoire national).

Open des Ligues

Droit d'inscription :

Les jeunes des catégories pupilles, benjamins et minimes en possession de la licence en cours. (Tout licencié peut s'inscrire à une compétition Open sur tout le territoire national).

Modalités

Nationalité : Il n'y a pas de contrainte de nationalité

Sur-classement : aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé

Tenues personnelles obligatoires : Karaté gi blanc/Ceinture rouge et ceinture bleue.

Déroulement

La compétition est organisée en système de double tableau :

tableau principal (1^{ère} division) et tableau secondaire (2^{ème} division)

chaque participant est inscrit dans le tableau principal spécifique à sa catégorie d'âge. A l'issue du 1^{er} tour les gagnants restent sur le tableau principal 1^{ère} division et les autres sont transférés sur le tableau secondaire correspondant à la 2^{ème} division.

Open 1^{ère} Division

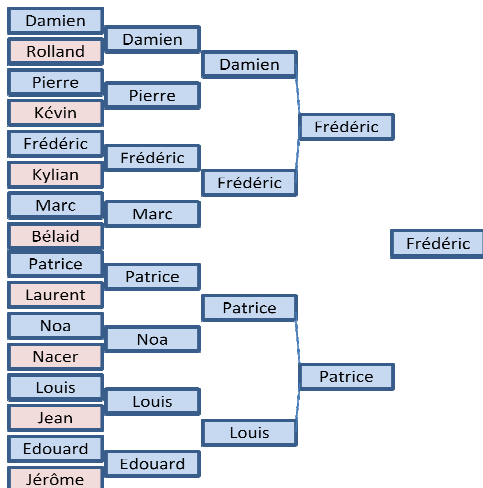
Le vainqueur de chaque catégorie d'âge du tableau principal est déclaré vainqueur de l'Open 1^{ère} division.

Open 2^{ème} Division

Le vainqueur de chaque catégorie d'âge du tableau secondaire est déclaré vainqueur de l'open 2^{ème} division.

EXEMPLE DU DOUBLE TABLEAU AVEC 16 PARTICIPANTS
(Le principe reste le même quelque soit le nombre de participants)

TABLEAU PRINCIPAL (avant le 1^{er} tour)



A l'issue du 1^{er} tour :

Les gagnants (en bleus) restent sur le tableau 1^{ère} division,
les autres (en roses) sont transférés sur le tableau 2^{ème} division.

TABLEAU 1^{ère} DIVISION

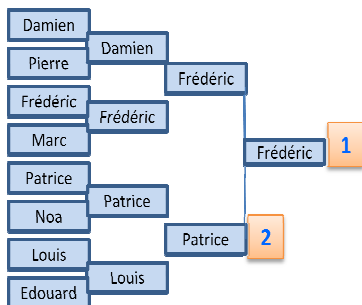
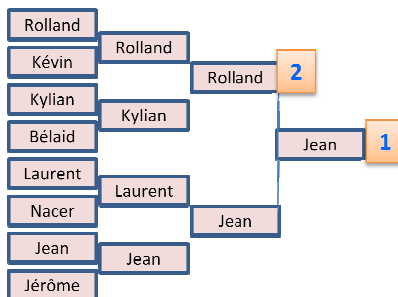
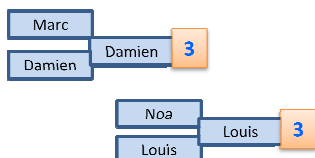


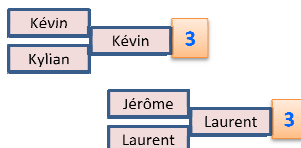
TABLEAU 2^{ème} DIVISION



REPECHAGE



REPECHAGE



MISE EN OEUVRE

Open du département (jeunes)

Les comités départementaux organisent cette compétition pour les jeunes des catégories **poussins, pupilles et benjamins**.

L'organisation de cette compétition est particulière à chaque département.

Elle peut se dérouler sur un jour, un week-end ou deux week-ends en fonction du nombre de licenciés dans chaque département.

Open de ligue (jeunes)

Les ligues organisent cette compétition pour les jeunes des catégories **pupilles, benjamins et minimes**.

Nous retrouvons les mêmes cas de figure concernant la mise en œuvre et la programmation pour les ligues. Il appartient donc aux ligues d'adapter la compétition sur un jour, un week-end ou deux week-ends en fonction du découpage géographique et du nombre de licenciés.

L'annexe suivante

L'annexe suivante est une proposition de programmation d'une journée type.

La programmation est non exhaustive.

Les départements et les ligues adaptent la mise en œuvre et la programmation de l'Open en fonction des exigences spécifiques à chaque département et à chaque ligue.

**EXEMPLE DE PROGRAMMATION
D'UNE JOURNEE TYPE**

Catégories

Poussins-Pupilles-Benjamins

(Moyenne de 16 à 24 participants par tableau)

Pupilles féminines

De 09h00 à 09h30 : contrôle des passeports sportifs

De 09h30 à 10h30 : déroulement des katas

De 10h30 à 10h45 : Remise des médailles

Pupilles masculins

De 09h30 à 10h00 : contrôle des passeports sportifs

De 10h30 à 11h30 : déroulement des katas

De 11h30 à 11h45 : Remise des médailles

Poussines

De 10h30 à 11h00 : contrôle des passeports sportifs

De 11h30 à 12h30 : déroulement des katas

De 12h30 à 12h45 : Remise des médailles

Poussins

De 11h30 à 12h00 : contrôle des passeports sportifs

De 12h30 à 13h30 : déroulement des katas

De 13h30 à 13h45 : Remise des médailles

Benjamines

De 12h30 à 13h00 : contrôle des passeports sportifs

De 13h30 à 14h30 : déroulement des katas

De 14h30 à 14h45 : Remise des médailles

Benjamins

De 13h30 à 14h00 : contrôle des passeports sportifs

De 14h30 à 15h30 : déroulement des katas

De 15h30 à 15h45 : Remise des médailles

Prévoir 30 mn supplémentaires d'impondérables sur l'ensemble de la journée.

Prévoir également environ 30 mn supplémentaires dans la programmation, (en fonction du nombre de participants et du nombre de tatamis disponibles).

COUPE DE LIGUE PAR EQUIPES
(EQUIPE POUSSINS – PUPILLES)
(EQUIPE BENJAMINS – MINIMES)
KATAS

REGLES GENERALES

Les Départements peuvent, à leur initiative, organiser des compétitions départementales de préparations, mais non qualificatives.

Les équipes BENJAMINS-MINIMES masculines comprennent 3 membres.

Les équipes BENJAMINES-MINIMES féminines comprennent 3 membres.

Une compétition est organisée pour les équipes masculines, et une autre pour les équipes féminines.

Les équipes POUSSINS-PUPILLES comprennent 3 membres masculins ou féminins ou mixtes.

Une seule compétition est organisée pour toutes les équipes qui peuvent indifféremment être masculines ou féminines ou encore mixtes.

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même Club, sauf pour les Ententes Sportives. « Voir page 21 chapitre -3 »

INSCRIPTIONS

Les clubs peuvent inscrire autant d'équipes qu'elles le désirent.

Un droit d'engagement non remboursable de 16 euros, réglé par le Club est à joindre au dossier d'inscription.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La décision est prise aux drapeaux.

Dans la catégorie des POUSSINS/PUPILLES et BENJAMINS/MINIMES, Les équipes doivent exécuter un kata différent à chaque passage.

Pour les POUSSINS/PUPILLES et les BENJAMINS/MINIMES, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaillon de bronze), l'équipe peut choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales de la catégorie supérieure « Voir en annexe pages 124 & 125 ».

COUPE DE LIGUE COMBINEE INDIVIDUELLE
PUPILLES / BENJAMINS
KATA / COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la Ligue.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les garçons / Plastron réversible bleu-rouge et casque.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu) ou double repêchage

A chaque tour :

Les compétiteurs AKA et AO présentent simultanément le kata de leur choix, choisi dans la liste correspondant à leur catégorie. (Liste des KATAS par catégorie en annexe page 124 & 125)

La décision est prise aux drapeaux :

Le vainqueur du kata obtient le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus,

Le vaincu obtient également le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le score du kata est affiché sur le tableau de marquage.

A l'issue des démonstrations des katas, les accompagnateurs des enfants participent à l'équipement des enfants pour les combats.

Immédiatement, les 2 compétiteurs se mettent face à face et combattent.

Le combat prend fin, quand l'un des compétiteurs a pris un avantage de huit points sur son adversaire, en tenant compte des points du kata ou à défaut à la fin du temps.

Le compétiteur ayant obtenu le plus de points cumulés en kata et kumite est déclaré vainqueur.

En cas d'égalité, la décision par « Hanteï » tiendra compte du kata et du kumité.

CHOIX DES KATAS

Les compétiteurs doivent exécuter un kata différent à chacun des 3 premiers tours.

Pour les tours suivants, les compétiteurs peuvent reprendre un des 3 katas exécutés lors des premiers tours.

Mais aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} tours, les katas exécutés doivent être différents les uns des autres.

Dans la catégorie des Benjamins, la présentation d'un kata supérieur est seulement autorisée dans la rencontre de finale.

DUREE DES COMBATS

PUPILLES : 1 minute 30 secondes.

BENJAMINS : 2 minutes.

COUPE DE LIGUE COMBINEE INDIVIDUELLE
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
KATA / COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la Ligue.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

Les compétiteurs exécutent leur Kata suivi du Combat.

Éliminatoires :

Les compétiteurs AKA et AO présentent **simultanément** le kata imposé. (Liste des KATAS par catégorie en annexe page 125 & 126).

½ Finale et Finale :

Les katas libres sont exécutés **séparément** par AKA et AO.

Dans la catégorie minime, la présentation d'un kata supérieur est seulement autorisée dans la rencontre de finale

Le vainqueur du kata obtient le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le vaincu obtient également le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le score du kata est affiché sur le tableau de marquage.

Aussitôt après, les deux compétiteurs se mettent face à face et combattent.

Le temps des combats est de deux minutes. Le combat prend fin quand l'un des compétiteurs a pris un avantage de huit points sur son adversaire, en tenant compte des points du kata, ou à défaut à la fin du temps.

Le compétiteur ayant obtenu le plus de points cumulés en kata et kumite est déclaré vainqueur.

En cas d'égalité, la décision par « Hanteï » tiendra compte du kata et du kumité.

Catégories de poids SENIORS MASCULINS ET FEMININS : OPEN

Catégories de poids JUNIORS MASCULINS ET FEMININS : OPEN

Catégories de poids CADETS : - 50 kg / - 60 kg / - 70 kg / + 70 kg

Catégories de poids CADETTES : - 47 kg / - 54 kg / + 54 kg

Catégorie de poids des MINIMES MASCULINS : - 45 kg / - 55 kg / - 65 kg / + 65 kg

Catégorie de poids MINIMES FEMININES : - 45 kg / - 50 kg / + 50 kg

COUPE DE LIGUE COMBINEE EQUIPE
SENIORS
KATA / COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès de la Ligue.

Le nombre d'équipes par Club est déterminé par l'organisateur.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des **Juniors** est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

COMPETITION PAR EQUIPE MIXTE

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

Les équipes mixtes comprennent 5 membres (3 masculins et 2 féminines) dont 3 combattent (2 masculins et 1 féminine) à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 membres (2 masculins et 1 féminine).

Les compétiteurs sont tous membres de l'équipe. Il n'y a pas de remplaçant déterminé.

Le vainqueur du kata obtient le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le vaincu obtient également le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

En cas d'égalité de Victoires, le résultat sera déterminé par le nombre de Points marqués par les équipes.

En cas d'égalité de Victoires et de Points, les équipes seront départagées de la façon suivante :

- Tirage au sort pour déterminer si c'est un combat ou un kata qui départagera les équipes.
- Si c'est un combat : Tirage au sort afin de déterminer si c'est une féminine ou un masculin qui combattra. (Les équipes choisissent le ou/la combattant(e)).
- Si c'est un kata : Les équipes choisissent le ou la combattant(e), un masculin peut être opposé à une féminine.

DUREE DES COMBATS : 2 minutes

COUPE DE FRANCE COMBINEE INDIVIDUELLE
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
KATA / COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, espoirs et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

Les compétiteurs exécutent leur Kata suivi du Combat.

Éliminatoires :

Les compétiteurs AKA et AO présentent **simultanément** le kata imposé. (Liste des KATAS par catégorie en annexe page 125 & 126).

½ Finale et Finale :

Les katas libres sont exécutés **séparément** par AKA et AO.

Pour la catégorie MINIME,

La présentation d'un kata supérieur de la liste MINIME est autorisée :

- **en demi-finale ;**
- **dans les rencontres pour les médailles de bronze ;**
- **en finale.**

Le vainqueur du kata obtient le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le vaincu obtient également le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le score du kata est affiché sur le tableau de marquage.

Aussitôt après, les deux compétiteurs se mettent face à face et combattent.

Le temps des combats est de deux minutes. Le combat prend fin quand l'un des compétiteurs a pris un avantage de huit points sur son adversaire, en tenant compte des points du kata, ou à défaut à la fin du temps.

Le compétiteur ayant obtenu le plus de points cumulés en kata et kumite est déclaré vainqueur.

En cas d'égalité, la décision par « Hanteï » tiendra compte du kata et du kumité.

Catégories de poids SENIORS MASCULINS ET FEMININS : OPEN

Catégories de poids JUNIORS MASCULINS ET FEMININS : OPEN

Catégories de poids CADETS : - 50 kg / - 60 kg / - 70 kg / + 70 kg

Catégories de poids CADETTES : - 47 kg / - 54 kg / + 54 kg

Catégorie de poids des MINIMES MASCULINS : - 45 kg / - 55 kg / - 65 kg / + 65 kg

Catégorie de poids MINIMES FEMININES : - 45 kg / - 50 kg / + 50 kg

COUPE DE FRANCE COMBINEE EQUIPES
SENIORS
KATA / COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Une seule équipe par Club peut participer à la Coupe.

Un droit d'engagement non remboursable de 16 euros pour l'équipe est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Le sur-classement des **Juniors** est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

COMPETITION PAR EQUIPE MIXTE

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

Les équipes mixtes comprennent 5 membres (3 masculins et 2 féminines) dont 3 combattent (2 masculins et 1 féminine) à chaque tour.

Au premier tour, l'équipe doit comporter au moins 3 membres (2 masculins et 1 féminine).

Les compétiteurs sont tous membres de l'équipe. Il n'y a pas de remplaçant déterminé.

Le vainqueur du kata obtient le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le vaincu obtient également le nombre de points équivalent au nombre de drapeaux obtenus.

Le score du kata est affiché sur le tableau de marquage.

En cas d'égalité de Victoires, le résultat sera déterminé par le nombre de Points marqués par les équipes.

En cas d'égalité de Victoires et de Points, les équipes seront départagées de la façon suivante :

- Tirage au sort pour déterminer si c'est un combat ou un kata qui départagera les équipes.
- Si c'est un combat : Tirage au sort afin de déterminer si c'est une féminine ou un masculin qui combattra. (Les équipes choisissent le ou/la combattant(e)).
- Si c'est un kata : Les équipes choisissent le ou la combattant(e). Un masculin peut être opposé à une féminine.

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS PAR EQUIPES

KATA / COMBAT

Une commission mixte nationale composée pour moitié de membres de la FFKDA et pour moitié de membres de l'UNSS organise le championnat de France UNSS excellence KARATE.

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette compétition est réservée aux personnes possédant une licence UNSS (sport scolaire en collège ou lycée).

Une qualification préalable au championnat académique est nécessaire pour se présenter au championnat de France.

Le championnat de France UNSS permet la participation des équipes de collèges et de lycées selon les principes suivants :

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉ(E)S AUTORISÉ(E)S	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	B3, M1, M2, C1 2 à 4 compétiteurs dont 1 kata fille et un kata garçon + 1 jeune officiel non compétiteur de niveau académique. Mixité obligatoire.	M1, M2, C1, C2, J1, J2 2 à 4 compétiteurs dont 1 kata fille et un kata garçon + 1 jeune officiel non compétiteur de niveau académique. Mixité obligatoire.
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée. Niveau académique minimum (pastille jaune). Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France.	
RÈGLEMENT	Règlement spécifique « Karaté UNSS » disponible sur le site : www.unss.org .	
FORMULE DE COMPÉTITION	Compétition individuelle kata et combat par catégorie d'âge et de poids. La formule des rencontres est sous forme de poules. Les deux meilleurs résultats combats (garçon et fille), le kata fille et le kata garçon sont pris en compte pour le classement de l'équipe.	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique. 1 équipe Collège et 1 équipe Lycée + quotas CMN.	
NOMBRE D'ÉQUIPES	26 Maximum	26 Maximum

TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence collèges.	Champion de France UNSS Excellence lycées.
--------------------	---	---

ARTICLE 2 : ORGANISATION DES COMPETITIONS

1. Le tournoi de KARATE comprend des compétitions KUMITE et KATA.
2. Les compétitions KUMITE sont divisées en combats individuels.
3. Les combattants sont divisés en catégories de poids (voir tableau ci-dessous). Ces catégories sont données à titre indicatif. La CMN se réserve le droit d'aménager les catégories de poids afin de préserver la sécurité des combattants.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE LA COMPETITION

1. La compétition est une rencontre individuelle par sexe et par catégorie d'âge et de poids. Le classement des équipes sera établi selon les points attribués et cumulés au :
 - meilleur résultat kata chez les jeunes filles
 - meilleur résultat kata chez les jeunes gens
 - meilleur résultat combat chez les jeunes filles
 - meilleur résultat combat chez les jeunes gens.
2. En vue d'un volume de pratique optimale, les compétiteurs s'opposent individuellement en kata et en kumité avec des formules adaptées aux effectifs.
3. En cas d'égalité au nombre de points, le classement des équipes sera établi en fonction des critères suivants :
 - Nombre de compétitions réalisées par l'équipe.
 - Nombre de filles dans l'équipe.
 - Nombre d'avertissements C1 notés au cours de la compétition.
 - Moyenne d'âge des membres de l'équipe.

ARTICLE 4 – LES CATEGORIES D'ÂGE ET DE POIDS :

Catégories d'âge 2015

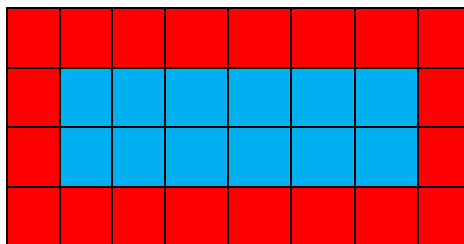
Benjamins	nés en 2003
Minimes	nés en 2001 et 2002

Cadets	nés en 1999 et 2000
Juniors	nés en 1997 et 1998
Seniors	nés en 1996 et avant

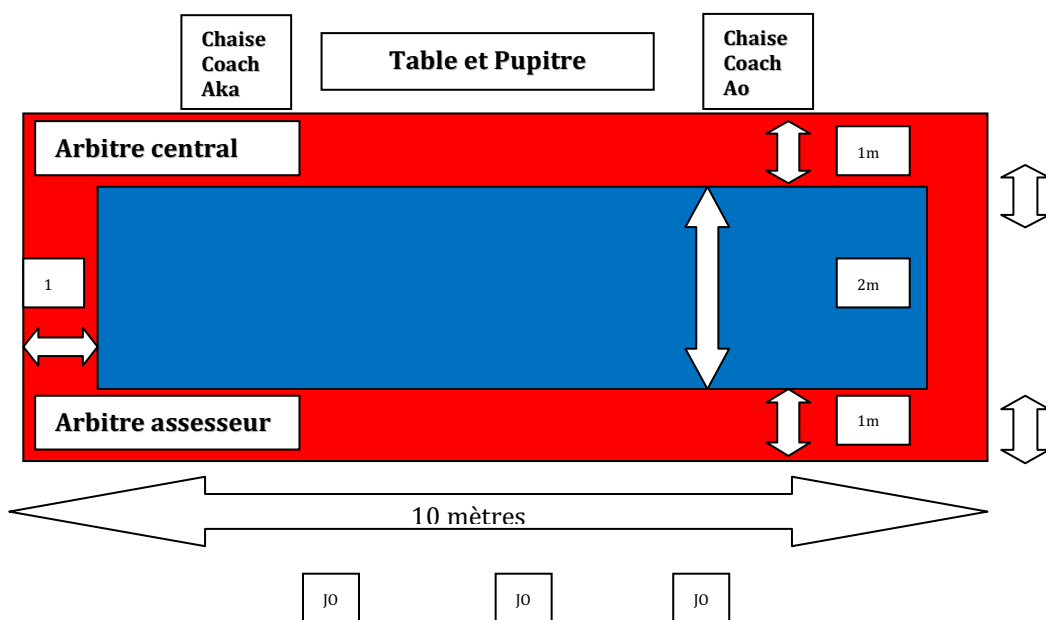
	B3 et MINIMES	CADETS	JUNIORS
Filles	- 46 kg	- 50 kg	- 55 kg
	- 53 kg	- 57 kg	
	+ 53 kg	+ 57 kg	+ 55 kg
Garçons	- 46 kg	- 60 kg	- 60 kg
	- 53 kg	- 70 kg	- 67 kg
	+ 53 kg	+ 70 kg	+ 67 kg

ARTICLE 5 : ORGANISATION DE LA COMPETITION KUMITE

1. La durée des combats est limitée 2 minutes pour toutes les catégories.
2. Le décompte du temps d'un combat commence quand l'Arbitre donne le signal de début « HAJIME » et ne s'arrête qu'en cas de l'intervention du référent de tatami.
3. Le Chronométrateur signale distinctement les 10 dernières secondes du combat au moyen d'un gong ou d'une sonnette. La fin du combat est annoncée par un second signal.
4. Tout contact est sanctionné :
 - niveau jodan : la touche donne lieu à un avertissement, la blessure avec saignement entraîne la disqualification;
 - niveau shudan : la touche est impérativement contrôlée.
5. Les protections obligatoires pour toutes les catégories : casque, protège-dents, protèges-poings, protèges-tibias et protèges-pieds, plastron réversible, protège-poitrine pour les filles et coquille pour les garçons.
6. Le coaching d'un compétiteur n'est autorisé que par un élève de l'équipe identifié par un chasuble.
7. Face à l'aménagement particulier du milieu, la marque suite à une action en décalage est valorisée.
8. L'espace de combat



L'aire est en couloir afin de faciliter la tâche d'arbitrage, et de pouvoir multiplier le nombre de surfaces de combat. Ainsi l'aire de combat sera constituée d'un couloir central de 2 m de large sur 8 m de long. Il sera bordé de chaque côté par des couloirs latéraux de 1m soit une surface de 10m x 4m.



Une réglementation combat particulière est adoptée dans le cadre des compétitions UNSS, il s'agit du système en couloir. L'espace de pratique est un rectangle de 8X4 mètres selon la disposition suivante :

Le combat se déroule prioritairement dans la zone bleue. Le combattant qui pose un appui dans la zone rouge est pénalisé, sauf s'il engage immédiatement une attaque. Si cette attaque vient à toucher l'adversaire, le compétiteur se voit attribuer un ippon et ce, quelle que soit la nature de l'attaque (poing ou pied).

S'agissant des pénalités contacts, l'ancienne réglementation combat s'applique, à savoir :

- un premier contact entraîne un avertissement ;
- un deuxième contact donne un point à l'adversaire ;
- un troisième contact donne deux points à l'adversaire ;
- un quatrième contact entraîne la disqualification du combattant.

Pour le reste, la réglementation kumite actuelle de la FFKDA s'applique.

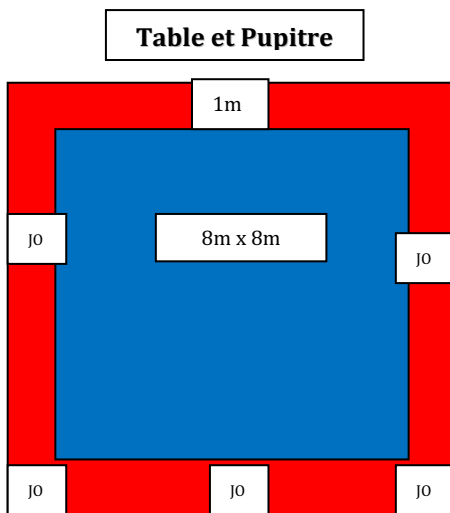
ARTICLE 6 : ORGANISATION DE LA COMPETITION KATA.

Surface de compétition en kata

L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun danger.

L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté. Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité.

Les 5 juges sont assis à la limite extérieure de l'aire de sécurité.



1. Le(a) compétiteur(trice) doit annoncer son Kata à la table officielle.
2. Le Kata doit être inscrit sur la liste officielle (voir liste en ci-dessous).
3. La compétition se déroule aux drapeaux. Chaque compétiteur exécute son kata. Les juges désignent le(a) gagnant(e) en levant au coup de sifflet un drapeau bleu ou rouge.
4. La victoire est acquise à la majorité des drapeaux.
5. En minime, seuls les katas de base sont autorisés pour la phase éliminatoire. Au cours de la phase éliminatoire, le(a) compétiteur(trice) minime peut effectuer le même kata à plusieurs reprises. Le(a) compétiteur(trice) minime devra exécuter un kata supérieur lors des phases finales.

ARTICLE 7 : LISTE DE KATA

B3 et MINIMES				
	SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJU RYU
Phase éliminatoire	5 HEIAN	5 PINAN	5 PINAN	FUKI KATA DAI ICHI
Phase finale	TEKKI SHODAN	NAIFANCHI SHODAN	NAIFANCHI SHODAN	FUKI KATA DAI NI
	BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	GEKISAI DAI ICHI
	KANKU DAI	KUSHANKU	KOSOKUN DAI	GEKISAI DAI NI
	EMPI	WANSHU	SAIFA	SAIFA
	JION	JION	SEIENCHIN	SEIYUNCHIN
			SHIN SEI	
CADETS ET JUNIORS				
LISTE DE LA FEDERATION MONDIALE DE KARATE				

ARTICLE 8 : PROCEDURE DE CLASSEMENT

Si la compétition se déroule de manière individuelle, il n'y a pas de titre individuel, les récompenses ne sont obtenues que par le classement des équipes selon un système de point.

L'attribution des points se fait selon la manière suivante :

Les points des **deux meilleurs combattants** de l'équipe (garçon **ET** fille), ceux des **deux meilleurs katas** (garçon **ET** fille) seront les **seuls points** pris en compte.

PLACE	POINTS
Vainqueur de la finale	10 points
Perdant de la finale	8 points
Les 2 troisièmes places	6 points
¼ finalistes	4 points
Place de deuxième en poule	3 points
Place de troisième en poule	2 points
Place de quatrième en poule	1 point

Lorsqu'il n'y a pas de phases éliminatoires (poules de 3, 4 et 5), l'attribution des points se fera de la façon suivante :

- Premier : 10 points
- Deuxième : 6 points
- Troisième : 3 points
- Quatrième : 2 points
- Cinquième : 1 point.

**COUPES DE FRANCE ZONES NORD / SUD INDIVIDUELLES
DE MINIMES A SENIORS
KARATE JUTSU**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins une licence dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi ou judo gi avec manches longues (au-delà de la moitié de l'avant-bras), Ceinture rouge et ceinture bleue, gants adaptés aux saisies, coquilles pour les hommes, plastron pour les femmes, protège-dents à l'initiative du combattant.

CATEGORIES DE POIDS :

SENIORS MASCULINS: - 60 kg / - 70 kg / - 80 kg / - 90 kg +90 kg

SENIORS FEMININES: - 55 kg / - 60 kg / - 65 kg / + 65 kg

JUNIORS MASCULINS: - 55 kg / - 61 kg / - 68 kg / - 76 kg / + 76 kg

JUNIORS FEMININES: - 48 kg / - 53 kg / - 59 kg / + 59 kg

CADETS: - 52 kg / - 57 kg / - 63 kg / - 70 kg / + 70 kg

CADETTES: - 47kg / - 54 kg / + 54 kg

MINIMES MASCULINS: - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / + 55 kg

MINIMES FEMININES: - 45 kg / - 50 kg / + 50 kg

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La compétition est composée de 3 parties :

1 - COMBAT

2 - TECHNIQUES DE PREHENSION (debout)

3 - TECHNIQUES DE PREHENSION (sol)

DUREE DES COMBATS

Juniors et Séniors : 3 minutes temps plein pour tous les combats.

Minimes et Cadets : 2 minutes temps plein pour tous les combats.

QUALIFICATIONS

Les participants de chaque catégorie d'âge et de poids, de nationalité française uniquement, sont qualifiés pour le Championnat de France.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL
DE MINIMES A SENIORS
KARATE JUTSU**

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins une licence dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers n'est pas autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi ou judo gi avec manches longues (au-delà de la moitié de l'avant-bras), Ceinture rouge et ceinture bleue, gants adaptés aux saisies, coquilles pour les hommes, plastron pour les femmes, protège-dents à l'initiative du combattant.

CATEGORIES DE POIDS :

SENIORS MASCULINS: - 60 kg / - 70 kg / - 80 kg / - 90 kg +90 kg

SENIORS FEMININES: - 55 kg / - 60 kg / - 65 kg / + 65 kg

JUNIORS MASCULINS: - 55 kg / - 61 kg / - 68 kg / - 76 kg / + 76 kg

JUNIORS FEMININES: - 48 kg / - 53 kg / - 59 kg / + 59 kg

CADETS: - 52 kg / - 57 kg / - 63 kg / - 70 kg / + 70 kg

CADETTES: - 47kg / - 54 kg / + 54 kg

MINIMES MASCULINS: - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / + 55 kg

MINIMES FEMININES: - 45 kg / - 50 kg / + 50 kg

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

La compétition est composée de 3 parties :

1 - COMBAT

2 - TECHNIQUES DE PREHENSION (debout)

3 - TECHNIQUES DE PREHENSION (sol)

DUREE DES COMBATS

Juniors et Séniors : 3 minutes temps plein pour tous les combats.

Minimes et Cadets : 2 minutes temps plein pour tous les combats.

**Dans chaque catégorie, le vainqueur de la compétition est sacré Champion de France de
Karate Jutsu ou Championne de France de Karate Jutsu**

COUPES DE FRANCE ZONES NORD / SUD INDIVIDUELLES
KARATE CONTACT SENIORS
KARATE SEMI- CONTACT DE BENJAMINS A JUNIORS

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins une licence dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protèges pieds / Casque / Coquille pour les masculins / Protège poitrine pour les féminines

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne sera accordée. Les compétiteurs (trices) pourront être pesé (es) en sous-vêtements.

Catégories de poids des hommes

SENIORS: - 56kg/- 60kg/-64kg/-68kg/-72kg/- 76kg/- 80kg/- 85kg/-90kg/+ 90kg

JUNIORS: - 55kg / - 60kg / - 65kg / - 70kg /-75kg/ - 80 kg / + 80 kg

CADETS: - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / - 60 kg /-65kg/ - 70 kg / -75kg/ +70 kg

MINIMES: -35kg/- 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / - 60 kg / + 60 kg

BENJAMINS: -30kg/-35kg/ - 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / -55kg/ + 55 kg

PUPILLES: -30kg/-35kg/ - 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / + 50 kg

Catégories de poids des femmes

SENIORS: - 50 kg/- 54 kg /- 58 kg /- 63kg /-68kg /+68kg

JUNIORS: - 48 kg / - 53 kg /- 58 kg / -63kg / -68kg / + 68 kg

CADETTES: - 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / -60kg / + 60kg

MINIMES: - 35 kg / - 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / + 55 kg

BENJAMINES: - 30kg / - 35 kg / - 40 kg / - 45 kg / -50kg/ + 50 kg

PUPILLES: -25 kg /- 30 kg / - 35 kg / - 40 kg / - 45 kg / +45 kg

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

PUPILLES - BENJAMINS : 2 rounds de 1 minute et 15 secondes - temps de repos : 1 minute.

MINIMES - CADETS : 2 rounds de 1 minute 30 secondes - temps de repos : 1 minute.

JUNIORS : Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute.

SENIORS HOMMES Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos : 1 minute.

Finales : 2 reprises de 2 minutes avec un temps de repos d'une minute pour les catégories après 3 combats éliminatoires et 3 reprises de 2 minutes pour les autres (sauf seniors semi-contact)

SENIORS FEMMES : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute.

La décision est prise aux drapeaux.

QUALIFICATIONS

Les participants de chaque catégorie d'âge et de poids, de nationalité française uniquement, sont qualifiés pour le Championnat de France.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL
KARATE CONTACT SENIORS
KARATE SEMI- CONTACT DE BENJAMINS A JUNIORS

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés de nationalité française ayant au moins une licence dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers n'est pas autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protèges pieds / Casque / Coquille pour les masculins / Plastron pour les féminines / Plastron réversible pour les benjamins-minimes-cadets

PESEE

La pesée est effectuée sous le contrôle des arbitres. Aucune tolérance de poids ne sera accordée. Les compétiteurs (trices) pourront être pesé(e)s en sous-vêtements.

Catégories de poids des hommes

SENIORS: - 56kg/- 60kg/-64kg/-68kg/-72kg/- 76kg/- 80kg/- 85kg/-90kg/+ 90kg

JUNIORS: - 55kg / - 60kg / - 65kg / - 70kg /-75kg/- 80 kg / + 80 kg

CADETS: - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / - 60 kg /-65kg/- 70 kg / -75kg/+70 kg

MINIMES: -35kg/- 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / - 60 kg / + 60 kg

BENJAMINS: -30kg/-35kg/- 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / -55kg/ + 55 kg

PUPILLES: -30kg/-35kg/- 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / + 50 kg

Catégories de poids des femmes

SENIORS: - 50 kg / - 54 kg / - 58 kg / - 63kg /-68kg /+68kg

JUNIORS: - 48 kg / - 53 kg / - 58 kg / -63kg / -68kg / + 68 kg

CADETTES: - 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / -60kg / + 60kg

MINIMES: - 35 kg / - 40 kg / - 45 kg / - 50 kg / - 55 kg / + 55 kg

BENJAMINES: - 30kg / - 35 kg / - 40 kg / - 45 kg / -50kg/ + 50 kg

PUPILLES: -25 kg /- 30 kg / - 35 kg / - 40 kg / - 45 kg / +45 kg

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

BENJAMINS : 2 rounds de 1 minute et 15 secondes - temps de repos : 1 minute.

MINIMES - CADETS : 2 rounds de 1 minute 30 secondes - temps de repos : 1 minute.

JUNIORS : Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute.

SENIORS HOMMES Eliminatoires : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos : 1 minute.

Combats pour les 3èmes places et Finales : 3 rounds de 2 minutes - temps de repos : 1 minute (Sauf seniors semi-contact)

SENIORS FEMMES : 2 rounds de 2 minutes - temps de repos de 1 minute.

La décision est prise aux drapeaux.

Dans chaque catégorie de poids des seniors, le vainqueur de la compétition est sacré

CHAMPION DE FRANCE DE KARATE CONTACT

ou

CHAMPIONNE DE FRANCE DE KARATE CONTACT

Dans les catégories pupilles, minimes, cadets, juniors, seniors le vainqueur de la compétition est sacré

CHAMPION DE FRANCE DE KARATE SEMI CONTACT

ou

CHAMPIONNE DE FRANCE DE KARATE SEMI CONTACT

COUPE DE FRANCE CORPO INTERGENERATIONNELLE INDIVIDUELLE
KATA / COMBAT

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins une licence dont celle de la saison sportive en cours.

NE SONT PAS AUTORISES A PARTICIPER :

- les podiums des Coupes de France Kata et Combat individuelles et des Championnats de France Kata et Combat individuels de la saison passée et de la saison en cours.
- les internationaux et membres des équipes de France.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération.

Les inscriptions sont illimitées.

Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant est à régler par le Club.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

Un compétiteur ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie d'âge.

KATAS MASCULINS ET FEMININS

Catégories d'âges : benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans.
(Se référer aux pages 10, 11 et 12).

Les catégories vétérans - féminines et masculins

Vétérans 1 de 35 à 55 ans ;

Vétérans 2 de 46 à 55 ans ;

Vétérans 3 de 56 à 65 ans ;

Vétérans 4, 66 ans et plus.

Un Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, cependant :

SI la compétition excède 3 tours, un benjamin peut reprendre un Kata qu'il a déjà réalisé.

SI la compétition excède 4 tours, un minime peut reprendre un Kata qu'il a déjà réalisé.

SI la compétition excède 5 tours, un cadet-junior-senior peut reprendre un Kata qu'il a déjà réalisé.

La décision est prise aux drapeaux.

COMBATS MASCULINS ET FEMININS

Catégories d'âges et de poids : benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans.

(Se référer aux pages 10, 11 et 12).

Les catégories vétérans - féminines et masculins

Vétérans 1 de 35 à 55 ans ;

Vétérans 2 de 46 à 55 ans ;

Vétérans 3 de 56 à 65 ans ;

Vétérans 4, 66 ans et plus.

DUREE DES COMBATS :

Seniors masculins : 3 minutes ;

Seniors féminines, minimes, cadets, juniors, vétérans : 2 minutes.

COUPE DE FRANCE CORPO INTER GENERATIONNELLE
EQUIPE
KATA / COMBAT

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont limitées à une seule équipe par Club.

Un droit d'engagement non remboursable de 16 euros par équipe est à régler par le Club.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battu).

COMPETITION PAR EQUIPES :

COMBATS EQUIPES SENIORS Masculines et Féminines

Catégories d'âges : SENIORS

Composition des équipes masculines → 3 compétiteurs + 1 remplaçant

Composition des équipes féminines → 3 compétitrices + 1 remplaçante

Durée des combats : Seniors hommes : 3 minutes ; Seniors femmes : 2 minutes.

KATAS EQUIPES MIXTES (Pas de présentation de BUNKAI)

Catégories d'âges : SENIORS, avec possibilité de surclasser des juniors

Un Kata ne peut être exécuté qu'une seule fois, cependant,

SI la compétition excède 5 tours, un Kata peut-être exécuté deux fois.

La décision est prise aux drapeaux.

**COUPE DE FRANCE BODY KARATE
INDIVIDUELLE ET PAR EQUIPE**

AUTORISATION A PARTICIPER :

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

1° INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du service compétition de la fédération. Aucune inscription ne peut être prise sur place. Les inscriptions sont illimitées. Un droit d'engagement non remboursable de 6 euros par participant en individuel et de 16 euros par équipe est à régler par le club.

2° NATIONALITE

La participation de compétiteurs étrangers est autorisée.

3° MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition Body-Karaté est une démonstration sous forme d'une chorégraphie en musique en individuel ou par équipe. Chaque équipe propose et démontre une prestation libre. L'équipe peut être constituée d'hommes, de femmes ou mixte. Les compétiteurs et compétitrices peuvent participer tant en équipes qu'en individuel.

4° LE SUPPORT MUSICAL

Le support musical de la démonstration tant en individuel qu'en équipe doit être sur un CD qui sera remis à l'organisation. La durée du CD devra être tant en individuel qu'en équipe d'1'30.

5° EPREUVES EN INDIVIDUEL

Les différentes catégories en individuelle Féminin		Age	Années
ESPOIR 1 F	Benjamin/Minime	10-11 ans / 12-13 ans	2004-2005 / 2002-2003
ESPOIR 2 F	Cadet/junior	14-15 ans / 16-17 ans	2000-2001 / 1998-1999
HONNEUR 1 F	Sénior	18 à 30 ans	1997-1985
HONNEUR 2 F		31 à 45 ans	1984-1970
HONNEUR 3 F		46 ans et plus	1969 et avant

Les différentes catégories en individuel Masculin		Age	Années
ESPOIR 1 M	Benjamin/Minime	10-11 ans / 12-13 ans	2004-2005 / 2002-2003
ESPOIR 2 M	Cadet/junior	14-15 ans / 16-17 ans	2000-2001 / 1998-1999
HONNEUR Masculin	Sénior	18 et plus	1997 et avant

6° ORGANISATION DE LA COMPETITION EN EQUIPE

Chaque équipe est composée de 3 personnes du même club. Les compétiteurs composant une équipe sont obligatoirement licenciés dans le même club. Un club peut présenter plusieurs équipes. Les remplaçant (es) ne sont pas autorisé (es).

Chaque équipe propose et démontre une interprétation libre. En équipe, les 3 compétiteurs doivent commencer leur démonstration face au juge central.

Pour toutes les finales de chaque catégorie, l'équipe a le choix de présenter la même démonstration ou présenter une nouvelle démonstration. En équipe, la disposition des 3 membres est libre (en triangle, sur la même ligne, ...).

7° LA COMPOSITION DES EQUIPES

Les différentes catégories en équipe	Age	Années
ESPOIR F	Moins de 18 ans (féminin)	2005-1998
ESPOIR M	Moins de 18 ans (masculin)	2005-1998
HONNEUR MASCULIN	Plus de 18 ans (masculin)	1997 et avant
HONNEUR FEMININ 1	18 à 30 ans (féminin)	1997-1985
HONNEUR FEMININ 2	31 à 45 ans (féminin)	1984-1970
HONNEUR FEMININ 3	46 ans et plus (féminin)	1969 et avant
OPEN	Toute catégorie d'âge, équipe composée d'hommes, de femmes ou mixte	

La catégorie Espoir peut être constituée soit de 3 hommes, soit de 3 femmes.

Pour les catégories en équipe Espoir, Honneur masculin et Honneur féminin, aucune dérogation d'âge autorisée et aucun sur classement n'est autorisé.

La catégorie OPEN peut-être constituée quelque soit la catégorie d'âge soit de 3 hommes, de 3 femmes, ou mixtes.

En équipe, un compétiteur engagé dans une catégorie, ne peut concourir dans une autre équipe.

8° DUREE DE LA DEMONSTRATION

En individuel et en équipe, La durée devra être d'1 minute 30 des tours préliminaires à la finale. Le chronomètre démarre à partir de la première technique enclenchée.

9° TENUE

Tant en équipe qu'en individuel, les compétiteurs doivent porter une tenue de Body-Karaté et être pieds nus. Le choix de la tenue est soit blanche, soit colorée. Tant sur le pantalon que sur le tee-shirt, peuvent être portés uniquement le qualificatif Body-Karaté, le logo fédéral FFKDA, l'écusson ou la sérigraphie du club, le port de bijoux, tout autre vêtement ou équipement est interdit. L'équipe doit avoir une tenue identique.

Chaque compétiteur, tant en individuel qu'en équipe, chaque compétiteur portera des mitaines de couleur rouge ou bleu fournies par l'organisation (uniquement pour la saison 2015-2016).

REGLEMENTATION NATIONALE

HANDIKARATE ET KARATE ADAPTE

COUPE DE FRANCE KATA ET COMBAT

ARTICLE 1 INTRODUCTION

La loi du 11 février 2005 est l'une des principales lois sur les droits des personnes handicapées, depuis la loi de 1975.

Les toutes premières lignes de la loi rappellent les droits fondamentaux des personnes handicapées et donnent une définition du handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Les compétitions seront organisées sur la base des principes suivants:

1. Sécurité, respect de l'intégrité physique et mentale sont les éléments fondamentaux. Tous les efforts doivent être faits pour prévenir les blessures.
2. Chaque athlète avec un handicap doit être autorisé à participer, atteindre et profiter des bienfaits de la pratique.
3. Chaque athlète handicapé est une personne ayant des besoins particuliers.
4. Les athlètes ayant une maladie dégénérative doivent avoir la possibilité de participer aux manifestations sportives.

ARTICLE 2 : LIEU

1. Le comité organisateur de la FFKDA fournira aux athlètes les détails des horaires et lieux de la manifestation en précisant une liste d'hôtels appropriés, et le détail du programme.
2. Le transport à l'emplacement de la compétition doit être organisé par le participant.
3. L'installation doit être entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et doit offrir un stationnement accessible.
4. Il doit y avoir au moins deux toilettes assez larges pour un utilisateur de fauteuil roulant. Le nombre de toilettes doit être suffisant, selon le nombre d'inscriptions.
5. Il doit y avoir une entrée séparée pour les concurrents.
6. Il doit y avoir une zone d'échauffement divisé selon les catégories de classification, selon les possibilités.
7. Il doit y avoir une salle calme disponible.

ARTICLE 3 : PRÉPARATION

1. Avant la compétition tous les athlètes fourniront un formulaire de classification pour aviser l'organisateur de leur niveau d'incapacité et le QI dans le cas d'un trouble d'apprentissage.
2. Les athlètes fourniront le formulaire médical de la FFKDA qui sera envoyé lors de l'inscription et remis au bureau de contrôle des personnes handicapées sur le jour de la compétition. Dans le cas d'une question d'urgence médicale ou le médecin sera en mesure de traiter correctement la question.
3. Chaque athlète ou accompagnateur est obligé de remplir le formulaire pour l'utilisation du consentement photographique et / ou vidéo (d'accord ou de refuser).
4. L'équipe médicale sera composée d'au moins un médecin et deux infirmières officiels qui auront le matériel de premiers secours avec eux.
5. À l'entrée de la compétition, un médecin rééducateur officiel et un officiel de l'organisation détermineront la catégorie et la classification de chaque athlète à travers une consultation.
6. La consultation peut être un examen médical, l'observation, l'épreuve pratique ou une conversation.
7. Les concurrents de la catégorie E peuvent montrer leur classification (niveau de QI) obtenus auprès de leur médecin.
8. Chaque concurrent doit être licencié à la FFKDA.
9. Chaque athlète doit être accompagné par un préposé aux soins personnels portant un survêtement qui va prendre soin de l'athlète. Cette personne recevra une entrée gratuite à la compétition et devra être notifiée au bureau de contrôle des personnes handicapées à l'inscription.
10. L'accompagnateur doit être âgé de plus de 18 ans et est responsable de l'athlète durant toute la compétition.
11. Pour chaque catégorie de classification, il y aura un officiel de l'organisation à l'entrée qui va guider les athlètes à l'Espace d'échauffement qui est divisé en catégories de classement avec deux entraîneurs qui connaissent le programme et prépareront les athlètes
12. L'équipe médicale sera informé des horaires et lieux de compétition sur laquelle les athlètes seront en compétition et l'organisateur de la compétition remettra les renseignements personnels de chaque athlète à l'équipe médicale dans l'ordre chronologique avant que la compétition commence.
13. Tous les participants doivent respecter le règlement fédéral de la FFKDA.
14. Les plaintes éventuelles doivent être remises sous une forme écrite à la table principale. Les plaintes seront traitées immédiatement. Les plaintes directes envers l'arbitre ne seront pas autorisées et mènent à la disqualification.
15. Chaque compétiteur doit présenter un formulaire de notification MDPH.

ARTICLE 4 : AIRE DE COMPÉTITION

1. L'aire de compétition doit être plane et dépourvue de danger.
2. L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur). Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité. Cette surface totale de 10 X 10 est composée de tatamis. L'aire de sécurité de deux mètres, doit être clairement délimitée. L'aire peut être surélevée jusqu'à un mètre maximum au-dessus du niveau du sol. Cette plate-forme surélevée doit mesurer au moins douze mètres de côté de façon à inclure, à la fois, l'aire de compétition et la surface de sécurité de 2 mètres de côté.
3. Deux lignes parallèles, chacune d'un mètre de long, doivent être établies à une distance d'un mètre et demi du centre de la zone de compétition pour le positionnement des concurrents.

4. Il doit y avoir une frontière d'un mètre inclus au bord de huit mètres d'une couleur différente du reste de la zone.
5. Chaque zone de compétition sera fournie avec un appelant qui fera en sorte que les athlètes soient appelés à partir de la zone d'échauffement
6. Quatre juges seront assis dans les coins dans la zone de sécurité. Chaque juge sera équipé d'un drapeau rouge et d'un drapeau bleu pour les kumité. En ce qui concerne les katas, les 5 juges seront équipés de tablettes de notation.
7. Le Superviseur de la Rencontre sera assis juste à l'extérieur de la zone de sécurité, derrière et à gauche ou à droite de l'arbitre. Il sera équipé d'un sifflet.
8. Le marqueur et le chronométreur seront assis à la table de score.
9. Les coaches accompagneront les athlètes dans l'aire de compétition pour les guider vers la position Rouge ou la position Bleu. Le rôle des coaches est d'être toujours à portée de main pour aider les athlètes comme requis. L'arbitre contrôle l'action sur l'aire de compétition.

Rôles de l'arbitre:

- Doit reconforter l'athlète,
 - Le premier à gérer la dignité de l'athlète,
 - Effectue des appels au médecin en cas d'urgence,
 - Veille à ce que les athlètes ne se blessent pas,
 - Communique avec les athlètes d'une manière normale et se montre bienveillant.
10. Des longes seront installées afin de faciliter les déplacements des non-voyants en direction des aires de compétition.
 11. Dans la mesure du possible, il peut avoir un traducteur en langage des signes pour les sourds et malentendants.
 12. Les coaches seront assis en dehors de la zone de sécurité, sur leurs côtés respectifs sur le côté du tatami en face de la table officielle. Lorsque la superficie de tatami est élevée, les coaches seront placés à l'extérieur de la zone surélevée.
 13. Le Kata et l'équipe kata pour les utilisateurs de fauteuil roulant aura lieu sur un tatami d'au moins 20 mm d'épaisseur.

EXPLICATION:

- I. Aucun obstacle à moins d'un mètre de périmètre extérieur de la zone de sécurité.*
- II. Les tatamis puzzles utilisés doivent être antidérapants. Ils doivent avoir une épaisseur minimum de 20 mm. Le superviseur doit veiller à ce que les tapis ne se déplacent pas, pour éviter de constituer des blessures un danger. Ils doivent être de conception normée NF.*

ARTICLE 5 – TENUE OFFICIELLE

1. Les compétiteurs et leurs coaches doivent porter la tenue officielle telle qu'elle est définie ci-après.
2. La Commission d'Arbitrage peut exclure tout officiel ou compétiteur qui ne se conforme pas à cette réglementation.

A – LES JUGES

1. Les Juges doivent porter la tenue officielle adoptée par la Commission Nationale d'Arbitrage. Cette tenue doit être portée lors de toutes les compétitions et lors de tous les stages.
2. La tenue officielle est la suivante :
 - Blazer bleu marine, droit, non-croisé avec deux boutons argentés.
 - Chemise blanche à manches courtes ou longues, selon les conditions climatiques prédominantes.
 - Cravate officielle sans épingle.
 - Pantalons gris clair uni, sans revers.
 - Chaussettes bleu foncé ou noires sans motif et chaussons d'arbitrage noirs pour utiliser sur l'aire de compétition.
 - *Lorsque la Commission d'Arbitrage donne son accord, les Arbitres officiels peuvent être autorisés à enlever leur blazer.*

B – LES COMPETITEURS

1. Les compétiteurs doivent porter, un KARATE-GI blanc sans bande ni liseré. L'écusson du club peut être porté sur le côté gauche de la veste et ne doit pas mesurer plus de 100 cm². La marque d'origine des fabricants de KARATE-GI peut être visible dans les endroits normalement acceptés (en bas et à droite de la veste et à la taille pour le pantalon). Un numéro d'identification, délivré par le Comité d'Organisation, peut être fixé au dos de la veste
2. En fonction du handicap le KARATE-GI pourra être modifié, adapté suivant les besoins.
3. Les manches de la veste ne doivent pas être retroussées. Le retrait de la veste est interdit, même pour les katas respiratoires.
4. Les compétiteurs doivent avoir les ongles coupés courts. Ils ne doivent pas porter d'objets qui puissent blesser leurs adversaires.
5. Les lunettes sont interdites. Le port des lentilles de contact souples est autorisé sous la responsabilité du compétiteur.
6. Le port de tout autre vêtement ou équipement est interdit.
7. Pour les kumité le port des gants homologués par la Fédération française de karaté et disciplines associées est obligatoire ; un des compétiteurs porte des gants rouges et l'autre des gants bleus.
8. Pour les kumité les casques, protège-dents, protège-tibias sont obligatoires pour les femmes et les hommes ou pas selon le type de handicap. Pour les hommes, la coquille est obligatoire, pour les femmes, le protège-poitrine est obligatoire.
9. Tout l'équipement de protection doit être homologué par la FFKARATE.
 - *Le compétiteur doit porter une seule ceinture (rouge ou bleue).*
 - *Quand un compétiteur se présente sur l'aire de compétition avec une tenue non conforme, il ne sera pas immédiatement disqualifié, le temps nécessaire lui sera accordé pour qu'il se mette en conformité avec le règlement.*

C – LES COACHES

1. Les coaches doivent en tout temps pendant le tournoi, porter un survêtement et porter leur carte de coach/accompagnateur.

ARTICLE 6 : LE KATA ET DEROULEMENT

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tablette de points, à la fin de l'exécution du kata, les 5 juges donneront une note entre 7 et 9, la plus petite et la plus grande note seront supprimées, puis le total des 3 notes restantes sera fait.

La compétition se présentera sur deux tours, un classement sera fait sur le total des deux tours.

En cas d'égalité de point, un tour supplémentaire par élimination directe sera proposé pour les places de podiums aux drapeaux.

Le compétiteur peut refaire le même kata.

CRITÈRES DE JUGEMENT

L'évaluation de l'exécution d'un kata par un compétiteur (trice), les juges tiendront compte de quatre critères principaux : forme correcte, exécution technique, sportive et difficulté technique.

Un compétiteur pourrait voir ses notes baissées pour les raisons suivantes :

- Exécution du mauvais kata ou annoncer le mauvais kata.
- Une pause ou un arrêt de l'exécution perceptible pendant plusieurs secondes.
- Ingérence avec les fonctions des Juges (comme le Juge devant bouger pour des raisons de sécurité ou du contact physique avec un Juge).
- Manquement des instructions du Juge Central ou mauvaise conduite.

Liste des katas

LISTE DES KATAS DES CATEGORIES (CADETS-JUNIORS-ESPOIRS-SENIORS)

CADETS, JUNIORS, ESPOIRS ET SENIORS		
LES KATAS SONT CLASSES PAR ORDRE ALPHABETIQUE		
ANAN	JION	PAPUREN
ANAN DAI	JITTE	PASSAI
ANNANKO	JYUROKU	PINAN 1-5
AOYAGI	KANCHIN	ROHAI
BASSAI DAI	KANKU DAI	SAIFA (SAIHA)
BASSAI SHO	KANKU SHO	SANCHIN
CHATANYARA KUSHANKU	KANSHU	SANSEIRU
CHINTE	KOSOKUN (KUSHANKU)	SANSERU
CHINTO	KOSOKUN (KUSHANKU) DAI	SEICHIN
ENPI	KOSOKUN (KUSHANKU) SHO	SEIENCHIN
FUKYGATA 1-2	KOSOKUN SHIHO	SEIPAI
GANKAKU	KURURUNFA	SEIRUI
GARYU	KUSANKU	SEISAN (SEISHAN)
GEKISAI (GEKSAI) 1-2	MATSUMURA ROHAI	SHINPA
GOJUSHIHO	MATTSKAZE	SHINSEI
GOJUSHIHO DAI	MATUSUMURA BASSAI	SHISOCHIN
GOJUSHIHO SHO	MEIKYO	SOCHIN
HAKUCHO	MYOJO	SUPARINPEI
HANGETSU	NAIFANCHIN (NAIHANSHIN) 1-3	TEKKI 1-3
HAUFA	NIJUSHIHO	TENSHO
HEIAN 1-5	NIPAPO	TMORAI BASSAI
HEIKU	NISEISHI	USEISHI (GOJUSHIHO)
ISHIMINE BASSAI	OHAN	UNSU (UNSHU)
ITOSU ROHAI 1-3	PACHU	WANKAN
JIN	PAIKU	WANSHU

Les 5 Heian ou Pinan sont autorisés.

ARTICLE 7 : LES KUMITE

Le règlement appliqué est le même règlement que celui des valides. (Voir les catégories)
Pour la catégorie E1 et E4 (même règlement que valide).

La durée des combats 1mn 30, par système d'élimination directe, les repêchages peuvent être utilisés.

Pour la catégorie A et B

Les catégories A et B restent distincts et ne sont pas associées. Le règlement reste le même.

Catégorie A

Un système de poule peut être organisé, soit sur deux ou 4 poules.

En deux poules : le premier de chaque poule rencontre l'autre dans une finale.

En quatre poules : le premier de chaque poule se rencontre pour une demie finale puis une finale ensuite.

La durée des combats est de 1mn 30.

Les points accordés sont les suivants :

- WAZA-ARI : Deux points.

- WAZA-ARI (deux points) est accordé pour :

- CHUDAN TSUKI (y compris les techniques réalisées dans le dos).
- CHUDAN UCHI.

Les attaques sont limitées aux surfaces suivantes :

- a) Abdomen. b) Poitrine. c) Dos. d) Côtés.

Catégorie B

Un système de poule peut être organisé, soit sur deux ou 4 poules.

En deux poules : le premier de chaque poule rencontre l'autre dans une finale.

En quatre poules : le premier de chaque poule se rencontre pour une demie finale puis une finale ensuite.

La durée des combats est de 1mn 30.

Les points accordés sont les suivants :

- WAZA-ARI : Deux points.
- YUKO : Un point.

- WAZA-ARI (deux points) est accordé pour :

- CHUDAN TSUKI (y compris les techniques réalisées dans le dos).
- CHUDAN UCHI.

- YUKO (un point) est accordé pour :

- JODAN TSUKI (y compris les techniques réalisées dans le dos).
- JODAN UCHI.

Les attaques sont limitées aux surfaces suivantes :

- a) Tête. b) Visage. c) Cou. d) Abdomen. e) Poitrine. f) Dos. g) Côtés.

ARTICLE 8 : CATÉGORIES ET NIVEAUX DE CLASSIFICATION

1. Il est important de noter que de nouveaux niveaux dans les classifications seront créées pour que chaque catégorie attire plus de participants.

2. La compétition peut être encore classée par âge, sexe ou même par grade de ceinture pour toutes les catégories. Une catégorie a besoin d'avoir suffisamment de concurrents pour une compétition pour être viable.

ARTICLE 9 : CATÉGORIES DE HANDICAP

Catégorie		Handicap	
Polyhandicap	A	Atteinte motrice sévère des membres inférieurs +/- atteinte du ou des membres supérieurs + autre déficience (retard mental et/ ou déficience visuelle et/ou auditive et/ou respiratoire et/ou digestive...)	Kata – kumite avec protections casque intégral et plastron
Handicap Moteur fauteuil	B1	Atteinte motrice des quatre membres Atteinte motrice des membres inférieurs avec hypotonie du tronc +/- atteinte motrice d'un ou des membres supérieurs	Kata par catégories
	B2	Atteinte motrice des membres inférieurs avec stabilité du tronc +/- atteinte motrice d'un ou des membres supérieurs	Kumité par catégories pour la catégorie B avec protections casque intégral et plastron
Handicap Moteur debout	B3	Atteinte motrice du ou des membres inférieurs +/- atteinte d'un ou deux membres supérieurs	Durée des combats 1'30 secondes

Handicap visuel	C1	Personne malvoyante.	Kata uniquement
	C2	Personne non-voyante.	Kata uniquement
Handicap auditif	D1	Personne malentendante	Kata - Kumite
	D2	Personne sourde	Kata - Kumite
Handicap Mental	E1	Handicap mental léger Division 1	Même règlement que les valides avec une adaptation pour la division 3
	E2	Handicap mental moyen Division 2	
	E3	Handicap mental profond Division 3	
Syndrome de down	E4	Trisomie 21	
Handicap Psychique	F	Psychose, trouble du spectre de l'autisme, trouble déficitaire de l'attention +/- hyperactivité	Kata – Kumite avec protections casque intégral et plastron
Troubles cognitifs	G	Dyspraxie, troubles du langage, troubles de la mémoire, troubles de l'attention	Kata – Kumite avec protections casque et plastron

Pour la validation des groupes, il faut un minimum de 3 personnes pour chacun d'eux.

ARTICLE 10 : DISPOSITION DE L'AIRE DE COMPÉTITION

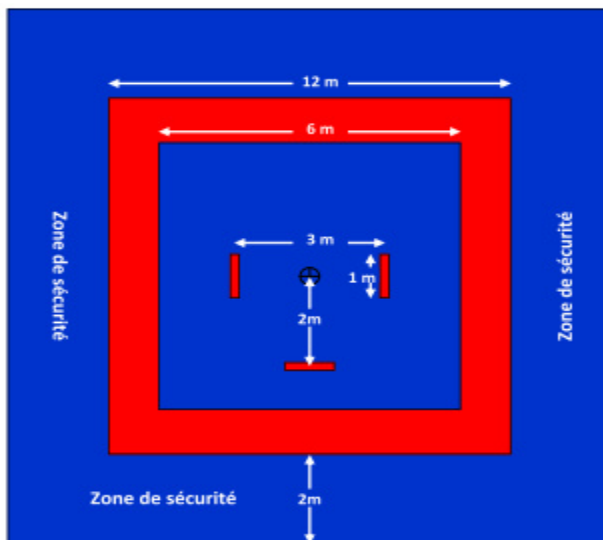
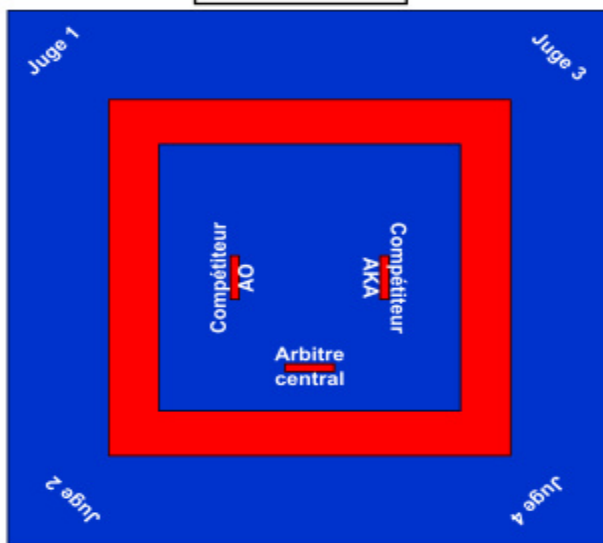


Table des Scores



ENTENTE SPORTIVE

Saison 2015 – 2016

TYPE D'ENTENTE ☐ KATA

COMBAT ☐

Cocher la case Kata ou Combat ou les deux si l'entente sportive vaut pour les deux types de compétition.

ENTENTE SPORTIVE : « »

(Le nom de l'entente sportive ne doit pas dépasser 13 caractères)

Je soussigné

Je soussigné.....

Président(e) du club :

Président(e) du club de

N° de club

N° de club

Autorise mon club à constituer une ES avec

Autorise mon club à constituer une ES avec

Le club :

Le club :

Pour la saison 2015 – 2016

Fait à

Fait à Le

Le

Le

Signature.....

Signature.....

Nom et numéro de téléphone du correspondant

Formulaire d'Entente Sportive à adresser au siège fédéral – commission sportive ;

Des ententes sportives peuvent être constituées pour les compétitions KATA ou COMBAT par deux clubs d'un même département qui souhaitent associer leurs forces dans une compétition. Quand deux clubs constituent une entente sportive, ils doivent ensuite rester sous cette formule pendant toute la saison sportive pour toutes les compétitions du niveau départemental au niveau national. Les ententes sportives peuvent participer à tous les championnats et coupes, kata et combat, par équipe (excepté pour les compétitions Corpo) A chaque constitution d'une entente sportive, il faut déposer une demande sur un formulaire officiel et la transmettre au siège fédéral pour attribution d'un numéro correspondant à la création de l'entente sportive. Si l'entente sportive ne procède à aucune modification celle-ci est tacite reconductible pour chaque saison sportive. Les ententes sportives de Corse et d'outre mer peuvent associer plus que deux clubs.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE EN HORS QUOTA POUR LES COMPETITIONS INTERREGIONALES OU NATIONALES

A transmettre à la Direction Technique Nationale

Monsieur Claudio PETTINELLA - E-mail : cpettinella@ffkarate.fr

Au plus tard **10 jours**, impérativement avant la compétition concernée.

DATE DE LA DEMANDE :

NOM	PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE D'AGE (M/C/J/E/S)	CATEGORIE DE POIDS	N° DE LICENCE	NOM DU CLUB	N° D'AFFILIATION DU CLUB	LIGUE

Résultat sportif de la saison précédente (Championnat de France) :

Résultat sportif de la saison en cours (Coupe de France) :

COMPETITION QUALIFICATIVE A LAQUELLE L'ATHLETE N'A PAS PARTICIPE :

COMPETITION INTERREGIONALE OU NATIONALE RELATIVE A LA DEMANDE DE DEROGATION :

MOTIF DE LA DEMANDE	
1) MEDICAL	En cas de blessure ou de maladie, justifiée par le médecin empêchant l'athlète de participer à une compétition qualificative (fournir obligatoirement un certificat médical).
2) PROFESSIONNEL	Un problème professionnel, le jour de la compétition qualificative (fournir obligatoirement un justificatif de l'employeur).
3) EXAMEN	Pour les étudiants, le jour de la compétition qualificative (fournir obligatoirement une attestation de l'établissement scolaire ou universitaire).
4) 1e LEAGUE	Participation à une compétition en France ou à l'étranger, le jour de la compétition qualificative. A condition d'avoir été médaillé au Championnat de France de la saison précédente ou à la Coupe de France de la saison en cours.
5) COLLECTIF FRANCE	Tous types de regroupements ou de compétitions avec le Collectif France, le jour de la compétition qualificative (la dérogation est demandée uniquement par le Directeur des Equipes de France).

→ Sélectionner votre choix dans la liste en cliquant sur la case:

Quelque soit le motif de la demande, l'athlète doit au préalable être médaillé au Championnat de France de la saison précédente, ou médaillé à la Coupe de France de la saison en cours.

VEUILLEZ DEVELOPPER AVEC PRECISION LA RAISON MOTIVANT LA DEMANDE (à joindre le justificatif demandé)

Directeur Technique de Ligue
Vu et pris connaissance
Signature

Président (e) de Ligue
Vu et pris connaissance
Signature

Direction Technique Nationale
Bon pour accord de
Monsieur Claudio PETTINELLA
Directeur Technique National Adjoint

Toute demande incomplète, sans motif valable, sans justificatif ou hors délai, sera refusée.

Téléchargement du document sur le site fédéral : cliquez sur compétitions, vous trouverez le formulaire dans la partie "Documents".

AUTORISATION PARENTALE 2015/2016

Je soussigné

Père - mère - tuteur (rayer les mentions inutiles)

Demeurant

.....
.....

Téléphone : domicile Professionnel

.....

N° SECURITE SOCIALE :

AUTORISE MON ENFANT

NOM.....**PRENOM**.....

.....

A participer aux manifestations de la **Saison 2015/2016** organisées par la
F.F.KARATE et ses organismes déconcentrés (Ligues et Départements)

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la
manifestation.

Fait à le

Signature

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

MARQUAGE AUTORISE SUR LE KARATE-GI

- Le Nom du combattant peut être placé, imprimé ou brodé **impérativement de couleur noire**.

- A partir des Minimes.

Les dimensions imposées de la bande patronymique sont de 6 cm sur 30 cm.

Le bas du Nom est placé à 13 cm sous le col

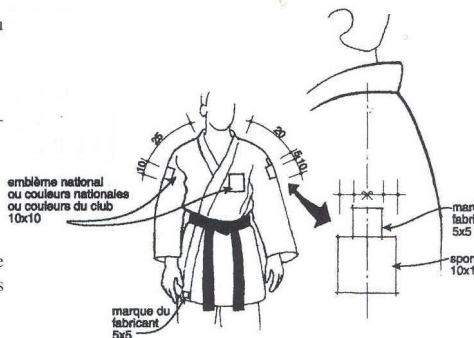
- Police de Lettres : **ARIAL BOLD**

- Emblème National ou couleurs du club sur le côté gauche de la veste. Dimensions maximales 100 cm².

- Marquage du fabricant : Au bas et sur le devant de la veste, sur une manche et au niveau haut du dos sous le col.

- Le dossard doit être fixé sur le dos à **16 cm** sous le col.

- Le compétiteur peut inscrire son Nom dans un espace de 6 cm sur 30 cm (exemple) :



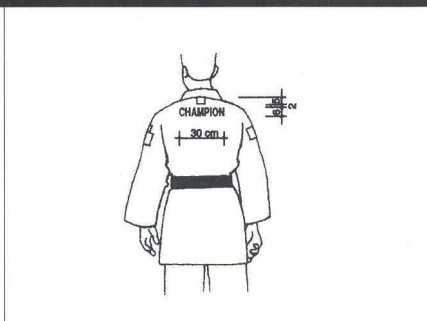
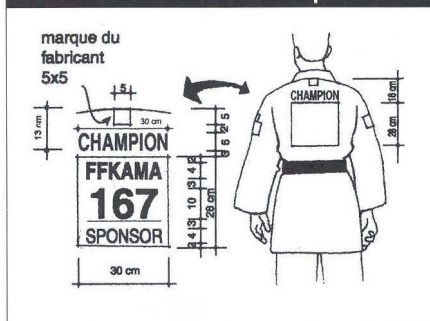
CHAMPION 6 cm

Police de Lettres → **ARIAL BOLD**

ABCDEFGHIJLMN
OPQRSTUVWXYZ

Pour les Manifestations Exceptionnelles

Pour les Manifestations Traditionnelles



ANNEXES

LISTE DES KATAS

POUR LES CATEGORIES « ENFANTS »

POUSSINS			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJU-RYU
TAIKYOKU SHODAN	TAIKYOKU SHODAN	JUNI NOKATA SHODAN	SHIHOU UKE ICHI
TAIKYOKU NIDAN	TAIKYOKU NIDAN	JUNI NOKATA NIDAN	SHIHOU UKE NI
TAIKYOKU SANDAN	TAIKYOKU SANDAN	JUNI NOKATA SANDAN	SHIHOU UKE SAN
HEIAN SHODAN	PINAN NIDAN	PINAN SHODAN	FUKIYU KATA ICHI
HEIAN NIDAN	PINAN SHODAN	PINAN NIDAN	FUKIYU KATA NI

PUPILLES			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJU-RYU
TAIKYOKU SHODAN	TAIKYOKU SHODAN	JUNI NOKATA SHODAN	SHIHOU UKE ICHI
TAIKYOKU NIDAN	TAIKYOKU NIDAN	JUNI NOKATA NIDAN	SHIHOU UKE NI
TAIKYOKU SANDAN	TAIKYOKU SANDAN	JUNI NOKATA SANDAN	SHIHOU UKE SAN
HEIAN SHODAN	PINAN NIDAN	PINAN SHODAN	FUKIYU KATA ICHI
HEIAN NIDAN	PINAN SHODAN	PINAN NIDAN	FUKIYU KATA NI
HEIAN SANDAN	PINAN SANDAN	PINAN SANDAN	GEKISAI DAI ICHI
HEIAN YODAN	PINAN YODAN	PINAN YODAN	GEKISAI DAI NI
HEIAN GODAN	PINAN GODAN	SHINSEI 1 et 2	
KATAS DE FINALE ET FINALE DE REPECHAGE			
BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	SAIFA

BENJAMINS			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJU-RYU
5 HEIAN	5 PINAN	5 PINAN SHIN SEI 1 et 2	FUKIYU KATA ICHI et NI
TEKKI	NAIFANSHI SHODAN	NAIFANSHI SHODAN	GEKISAI DAI ICHI GESIKAI DAI NI
BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	SAIFA
KATAS DE FINALE ET FINALE DE REPECHAGE			
KANKU DAI	KUSHANKU	KOSOKUN DAI	SEIUNCHIN
EMPI	WANSHU	SAIFA	SHISOUCHIN
JION	JION	SEIENCHIN	SANSEIRU
		JION SEIPAI	SEIPAI

MINIMES			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJU-RYU
5 HEIAN	5 PINAN	5 PINAN SHIN SEI 1 et 2	FUKIYU KATA ICHI et NI
TEKKI	NAIFANSHI SHODAN	NAIFANSHI SHODAN	GEKISAI DAI ICHI GESIKAI DAI NI
BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	SAIFA
KANKU DAI	KUSHANKU	KOSOKUN DAI	SEIUNCHIN
EMPI	WANSHU	SAIFA	SHISOUCHIN
JION	JION	SEIENCHIN	SANSEIRU
		JION SEIPAI	SEIPAI

CADETS, JUNIORS, ESPOIRS ET SENIORS		
<i>LES KATAS SONT CLASSES PAR ORDRE ALPHABETIQUE</i>		
ANAN	JION	PAPUREN
ANAN DAI	JITTE	PASSAI
ANNANKO	JYUROKU	PINAN 1-5
AOYAGI	KANCHIN	ROHAI
BASSAI DAI	KANKU DAI	SAIFA (SAIHA)
BASSAI SHO	KANKU SHO	SANCHIN
CHATANYARA KUSHANKU	KANSHU	SANSEIRU
CHINTE	KOSOKUN (KUSHANKU)	SANSERU
CHINTO	KOSOKUN (KUSHANKU) DAI	SEICHIN
ENPI	KOSOKUN (KUSHANKU) SHO	SEIENCHIN
FUKYGATA 1-2	KOSOKUN SHIHO	SEIPAI
GANKAKU	KURURUNFA	SEIRUI
GARYU	KUSANKU	SEISAN (SEISHAN)
GEKISAI (GEKSAI) 1-2	MATSUMURA ROHAI	SHINPA
GOJUSHIHO	MATTSKAZE	SHINSEI
GOJUSHIHO DAI	MATUSUMURA BASSAI	SHISOCHIN
GOJUSHIHO SHO	MEIKYO	SOCHIN
HAKUCHO	MYOJO	SUPARINPEI
HANGETSU	NAIFANCHIN (NAIHANSHIN) 1-3	TEKKI 1-3
HAUFA	NIJUSHIHO	TENSHO
HEIAN 1-5	NIPAPO	TMORAI BASSAI
HEIKU	NISEISHI	USEISHI (GOJUSHIHO)
ISHIMINE BASSAI	OHAN	UNSU (UNSHU)
ITOSU ROHAI 1-3	PACHU	WANKAN
JJIN	PAIKU	WANSHU

EXEMPLES
DE FORMULES DE
COMPETITIONS NON OFFICIELLES
(Compétitions d'animations)

Ces compétitions sont organisées à l'initiative des ligues et des départements et même des clubs.

COMPETITIONS NON OFFICIELLES

1 . Le relais des maîtres

Il s'agit d'une compétition de combats par équipes de 3 membres.

Sa particularité réside dans le fait que chaque membre d'une équipe rencontre tous les autres membres de l'équipe adverse. Une rencontre compte donc neuf combats.

Les points s'additionnent au fur et à mesure des rencontres sans que le compteur qui totalise les points soit remis à zéro.

Les changements de combattants s'effectuent dès qu'une équipe atteint 5 points ou un multiple de 5 (10, 15, 20, etc ...) ou si le temps maximum d'un combat est atteint. Ce temps varie d'une minute à 3 minutes en fonction de l'âge des compétiteurs.

2 . La coupe du petit samouraï

Il s'agit d'une compétition combats réservée aux enfants et aux jeunes.

Forme de la compétition

- Etablissement de poules de 3 combattants ;
- A l'issue des combats de poule, chaque combattant est classé dans un tableau de compétition selon un modèle préconisé ;
- En fonction du nombre de participants, le tableau de compétition est réalisé avec simple ou double repêchage.

3 . Les kimonos d'or

Il s'agit d'une compétition katas. Elle peut concerner les compétiteurs de tous âges du débutant au confirmé.

Forme de la compétition

- 1 - 1^{er} passage noté ;
choix du kata par le compétiteur dans une liste imposée ;
- 2 - Placement de tous les compétiteurs du premier au dernier ;
- 3 - Etablissement du tableau de compétition selon le modèle préconisé ;
- 4 - Exécution des rencontres du tableau ; désignation du vainqueur ;
- 5 - Etablissement du classement de tous les compétiteurs.

Le kata imposé au 1^{er} tour peut-être repris dans les tours suivants.

Dans le tableau, les concurrents effectuent un kata différent à chaque série de trois tours.

Pour la finale ou le match pour la 3^{ème} place, le compétiteur peut reprendre n'importe quel kata déjà effectué, même au tour précédent.

Les kimonos d'or peuvent être organisés par équipes avec le même règlement. Il n'y a pas de bunkaï à réaliser à aucun stade de la compétition.

4 . Le challenge des Jeunes (Berger)

Le Challenge Berger est une manifestation destinée aux jeunes karatékas dès leurs premières années d'adhésion à la FFKDA.

Conçu comme une animation préparatoire à la compétition, il doit permettre à chacun des participants de réaliser un grand nombre de confrontations : katas et combats, en un temps très contraint d'environ une heure trente.

Le présent règlement précise chacun des points de l'organisation du Challenge Berger.

LE RELAIS DES MAITRES

GENERALITES

Il s'agit d'une compétition de combats par équipes de 3 membres (une personne supplémentaire, le remplaçant, est acceptée en cas de blessures de l'un des membres de l'équipe).

Sa particularité réside dans le fait que chaque membre d'une équipe rencontre tous les autres membres de l'équipe adverse.

Une rencontre compte donc neuf matchs (noté M dans chacun des tableaux : M1, M2, M3...M9).

ADDITION DES POINTS

Les points s'additionnent au fur et à mesure des rencontres sans que le compteur qui totalise les points soit remis à zéro.

CHANGEMENT DE COMBATTANT

Le changement des combattants dépend de deux facteurs : le score et le temps.

Deux nouveaux combattants entreront en lice si l'une des équipes atteint 5 points (pour le premier combat) ou un multiple de 5 (10 pour le second combat, 15 pour le troisième, etc).

De même, un changement de compétiteurs sera effectué si le temps de combat maximum, variant de une à trois minutes en fonction de l'âge des combattants, est atteint.

ORDRE DES RENCONTRES

M : Match

M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9
3	1	2	1	3	2	1	2	3
6	5	4	6	4	5	4	6	5

Fin du combat : temps écoulé (2 ou 3 minutes) ou score arrivé à :

M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9
5	10	15	20	25	30	35	40	45



空手道

LE RELAIS DES MAITRES

Fiche de mise en œuvre

EQUIPE 1

Club :

Combattant 1

Combattant 2

Combattant 3

Remplaçant (éventuel)

EQUIPE 2

Club :

Combattant 4

Combattant 5

Combattant 6

Remplaçant (éventuel)

ORDRE DES RENCONTRES

M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9
3	1	2	1	3	2	1	2	3
6	5	4	6	4	5	4	6	5
SCORE								

LA COUPE DU PETIT SAMOURAI

Il s'agit d'une compétition réservée aux enfants et aux jeunes.

1. Les benjamins et minimes sont **répartis par poules de 3**.
2. Chaque enfant fait 2 combats ; à l'issue desquels un classement est effectué de 1 à 3 dans chaque poule.
3. Il n'y a pas d'élimination.
4. Tous les numéros 1 sont tête de série et sautent un tour ; les numéros 2 et 3 font un match de barrage.

Exemple : classement au terme des tours de poule

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1 ^{er} Charles	1 ^{er} Dylan	1 ^{er} Enrique	1 ^{er} Ahmed
2 ^{ème} Etienne	2 ^{ème} Brian	2 ^{ème} Diego	2 ^{ème} Farid
3 ^{ème} Edouard	3 ^{ème} Steven	3 ^{ème} Pablo	3 ^{ème} Karim

La première partie de la compétition est terminée.

Le classement provisoire en sortie de poule permet de dresser un tableau des rencontres où le 2^{ème} d'une poule affronte le 3^{ème} d'une autre poule.

Tous les premiers de chaque poule sautent un tour.

2 ^{ème} C Diego	Vainqueur 2C Contre 3B			
3 ^{ème} B Steven				
		1 ^{er} demi-finaliste		
	1 ^{er} A Charles			
			1 ^{er} finaliste	
2 ^{ème} D Farid	Vainqueur 2D Contre 3C			
3 ^{ème} C Pablo				
		2 ^{ème} demi-finaliste		
	1 ^{er} B Dylan			
				Vainqueur
2 ^{ème} A Etienne	Vainqueur 2A Contre 3D			
3 ^{ème} D Karim				
		3 ^{ème} demi-finaliste		
	1 ^{er} C Enrique			
			2 ^{ème} finaliste	
2 ^{ème} B Brian	Vainqueur 2B Contre 3A			
3 ^{ème} A Edouard				
		4 ^{ème} demi-finaliste		
	1 ^{er} D Ahmed			



空手道

LA COUPE DU PETIT SAMOURAI

Fiche de mise en œuvre

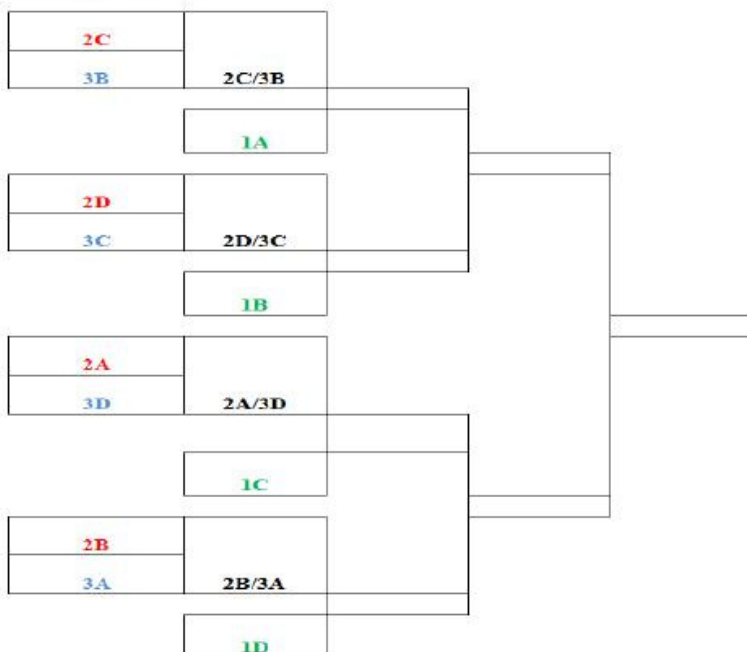
1. INSCRIRE LE NOM DES COMBATTANTS DANS CHACUNE DES POULES

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D

2. ETABLIR LE CLASSEMENT INTERMEDIAIRE

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}

3. ORGANISER LE TABLEAU





空手道

LES KIMONOS D'OR

Il s'agit d'une compétition katas. Elle peut concerner les compétiteurs de tous âges du débutant au confirmé.

Forme de la compétition

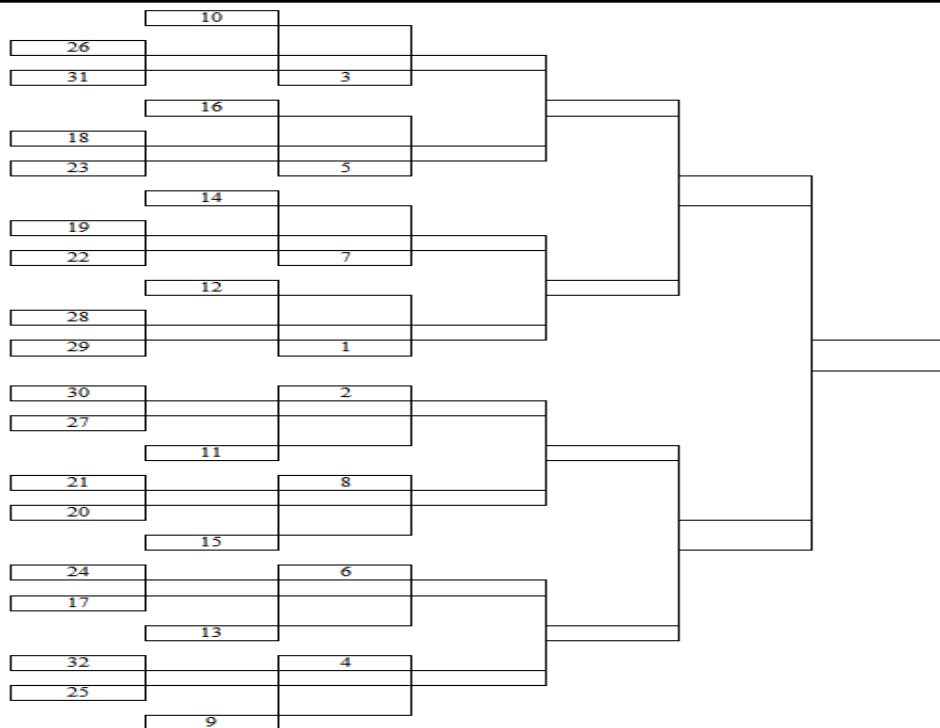
- 1^{er} passage noté ; choix du kata par chaque compétiteur dans une liste imposée ;
- Rangement de tous les compétiteurs du premier au dernier ;
- Etablissement du tableau de compétition selon le modèle fédéral préconisé ;
- Etablissement d'un classement de tous les compétiteurs à l'issue de la compétition ;
- Déroulement de la compétition.

Le kata imposé au 1^{er} tour peut-être repris dans les tours du tableau.

Dans le tableau, les concurrents effectuent un kata différent à chaque série de trois tours.

Pour la finale ou le match pour la 3^{ème} place, le compétiteur peut reprendre n'importe quel kata déjà effectué, même au tour précédent.

Les kimonos d'or peuvent être organisés par équipes avec le même règlement. Il n'y a pas de bunkaï à réaliser à aucun stade de la compétition.



SHOTOKAN	WADO-RYU	SHITO-RYU	GOJU-RYU
-----------------	-----------------	------------------	-----------------

POUSSINS 1^{er} TOUR			
Taikyoku Shodan	Taikyoku Shodan	Juni No kata Shodan	Shi Ho Uke Ichi
POUSSINS TOURS SUIVANTS			
Taikyoku Shodan Taikyoku Nidan Taikyoku Sandan Heian Shodan Heian Nidan	Taikyoku Shodan Taikyoku Nidan Taikyoku Sandan Pinan Nidan Pinan Shodan	Juni No kata Shodan Juni No Kata Nidan Juni No Kata Sandan Pinan Nidan Pinan Shodan	3 Shi Ho Uke (1, 2, 3) 2 Fukiyu Kata (1, 2)

PUPILLES 1^{er} TOUR			
3 Taikyoku Heian Shodan Heian Nidan	3 Taikyoku Pinan Nidan Pinan Shodan	3 Juni No kata Pinan Nidan Pinan Shodan	3 Shi Ho Uke Fukiyu Kata (1, 2)
PUPILLES TOURS SUIVANTS			
3 Taikyoku Heian Shodan Heian Nidan Heian Sandan Heian Yodan	3 Taikyoku Pinan Nidan Pinan Shodan Pinan Sandan Pinan Yodan	3 Juni No kata Pinan Nidan Pinan Shodan Pinan Sandan Pinan Yodan 2 Gekisai Dai (1, 2)	3 Shi Ho Uke 2 Fukiyu Kata 2 Gekisai Dai

BENJAMINS 1^{er} TOUR			
Heian Shodan Heian Nidan Heian Sandan	3 Taikyoku Pinan Nidan Pinan Shodan Pinan Sandan	Pinan Nidan Pinan Shodan Pinan Sandan	2 Fukiyu Kata (1, 2) 2 Gekisai Dai (1, 2)
BENJAMINS TOURS SUIVANTS			
3 Taikyoku 5 Heian Tekki Shodan Bassai Dai	3 Taikyoku 5 Pinan Naifanchi Shodan Bassai	3 Juni No kata 5 Pinan 2 Gekisai Dai (1, 2) Naifanchi Shodan Bassai Dai Saifa Shin Sei	2 Fukiyu Kata 2 Gekisai Saifa Seiunchin Shisochin

MINIMES 1^{er} TOUR			
SHOTOKAN	WADO-RYU	SHITO-RYU	GOJU-RYU
5 Heian	5 Pinan	5 Pinan	2 Fukiyu Kata 2 Gekisai Dai Seiunchin

MINIMES TOURS SUIVANTS			
SHOTOKAN	WADO-RYU	SHITO-RYU	GOJU-RYU
5 Heian Tekki Shodan Bassai Dai Kanku Dai Jion	5 Pinan Naifanchi Shodan Bassai Seisan Kushanku Jion	5 Pinan 2 Gekisai Dai Naifanchi Shodan Bassai Dai Saifa Seisan Shin Sei Seiyunchin Jion	Gekisai Dai (1, 2) Saifa Seiunchin Shisoshin Sanseiru Seipai

CADETS-JUNIORS 1^{er} TOUR			
SHOTOKAN	WADO-RYU	SHITO-RYU	GOJU-RYU
5 Heian Tekki Shodan Bassai Dai Kanku Dai Jion Enpi	5 Pinan Naifanchi Shodan Bassai Kushanku Jion Wanshu	5 Pinan 2 Gekisai Dai Naifanchi Shodan Bassai Dai Saifa Shin Sei Seiyunchin Jion Wanshu	2 Fukiyu Kata 2 Gekisai Dai Saifa Seiunchin Shisochin Sanseiru Seipai
CADETS-JUNIORS TOURS SUIVANTS			
SHOTOKAN	WADO-RYU	SHITO-RYU	GOJU-RYU
Katas Libres			

LE CHALLENGE DES JEUNES (BERGER)

GENERALITES

Le Challenge Berger est une manifestation destinée aux jeunes karatékas dès leurs premières années d'adhésion à la FFKDA.

Conçu comme une animation préparatoire à la compétition, il doit permettre à chacun des participants de réaliser un grand nombre de confrontations : katas et combats, en un temps très contraint d'environ une heure trente.

Le présent règlement précise chacun des points de l'organisation du Challenge Berger.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Inscriptions sur place.
- Les enfants sont regroupés par poule de 6, par niveaux de ceinture, par âge et par taille. Au sein d'une poule, tous les enfants se rencontreront.
- Chaque groupe de 6 se dirige vers une table où un secrétaire enregistre le nom et le club et attribue à l'enfant un numéro compris entre 1 et 6. Afin de ne pas perdre de temps, le contrôle de chaque enfant se fait à chaque table.
- L'organisateur du Challenge explique aux parents, aux enfants et aux arbitres le déroulement de la rencontre.

MISE EN ŒUVRE

L'arbitre central organise l'ensemble de l'animation. Il demande aux autres arbitres de se mettre en place, annonce le numéro des 2 enfants qui vont s'affronter, le début et la fin d'une rencontre et demande aux arbitres de rendre une décision.

Kata

- Les 2 enfants effectuent leur kata en même temps.
- Les enfants choisissent leur kata dans la liste des kata de base de leur école.
- Lorsque l'enfant a terminé son kata, il attend en yoi.
- L'arbitre central attend que l'ensemble des enfants ait achevé leurs katas pour demander la décision aux arbitres de poule.

Combat

- Les combats durent entre 1' et 1'30''.
- Un chronomètre central est mis en place pour les 16 poules.
- Les points sont donnés dans chaque poule sans arrêt du chronomètre.
- Lorsque la minute de combat est écoulée, l'arbitre central demande à chaque arbitre de poule de désigner le vainqueur de la rencontre.

CLASSEMENT ET REMISE DES MEDAILLES

- Le classement est effectué de la manière suivante : 1 victoire vaut 3 points, 1 match nul vaut 2 points, 1 défaite vaut 1 point, A abandon ou une disqualification valent 0 point.
 - Dans chaque poule, les 3 enfants qui ont le plus de points sont 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}.
- Les suivants sont tous 4^{èmes}.

POULES DE 6 COMBATTANTS

EPREUVES KATA

NOMS	Clubs	N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
		1																
		2																
		3																
		4																
		5																
		6																

Bien noter le nom et le prénom de l'enfant ainsi que le club. Inscrive les scores des katas dans les cases blanches : ex V pour victoire - D pour défaite - N pour nul.

EPREUVES COMBAT

NOMS	Clubs	N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
		1																
		2																
		3																
		4																
		5																
		6																

Si le nombre de participants ne correspond pas à un multiple de 6, les groupes peuvent être constitués par poules de 3, 4 ou 5.

Exemples : 8 compétiteurs font 2 poules de 4 ;

9 compétiteurs font 1 poule de 4 et 1 poule de 5 ;

22 compétiteurs font 2 poules de 6 et 2 poules de 5...

Les résultats des matchs s'écrivent dans les cases blanches (1^{er} match : le 1 contre le 4, 2^{ème} match : le 2 contre le 5, 3^{ème} match : le 3 contre le 6, 4^{ème} match : le 1 contre le 2, etc.

Au terme de l'ensemble des rencontres, le tableau « Total des victoires » permet de faire un récapitulatif des victoires en combat, en kata et d'additionner les deux nombres.

TOTAL DES VICTOIRES

NOMS	Victoires Kata	Victoires Combat	TOTAL Victoires

Tapis n° Secrétaire : Arbitre :

EXPLICATION DU DOUBLE REPECHAGE

Le double repêchage est une formule intéressante pour qu'un minimum de compétiteurs soit éliminé dès le 1^{er} tour. Il permet de « repêcher » tous les combattants ayant perdu contre les quatre demi-finalistes. Habituellement, seuls les combattants ayant été battus par les finalistes sont repêchés.

Les repêchages se font comme pour une compétition à simple repêchage si ce n'est que les finalistes des repêchages combattent contre les deux perdants des demi-finales pour l'attribution des places de troisième. Leurs positions sont inversées pour éviter l'éventualité que des combattants « recombattent » entre eux.

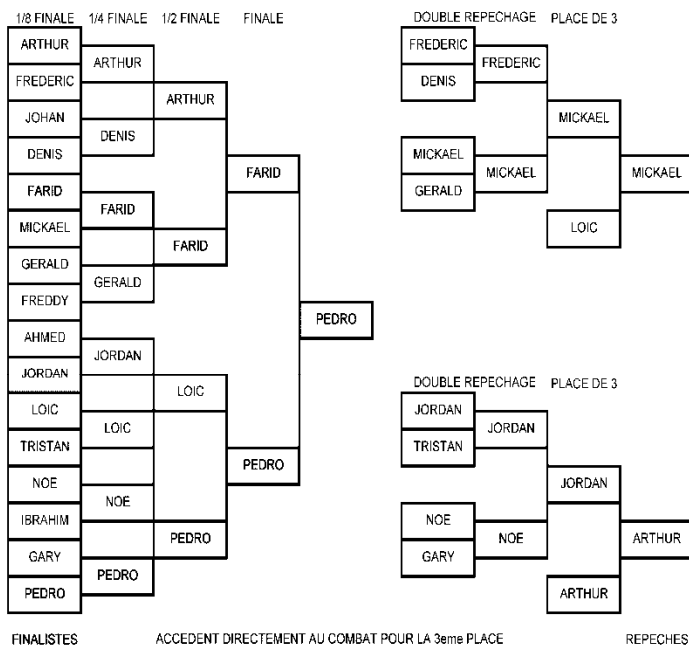
Le déroulement pour les deux finalistes de la compétition reste inchangé.

Sur l'exemple donné d'un tableau de 16 combattants, les compétiteurs pouvant accéder aux places de 3 sont au nombre de 10 (contre 6 dans un simple repêchage).

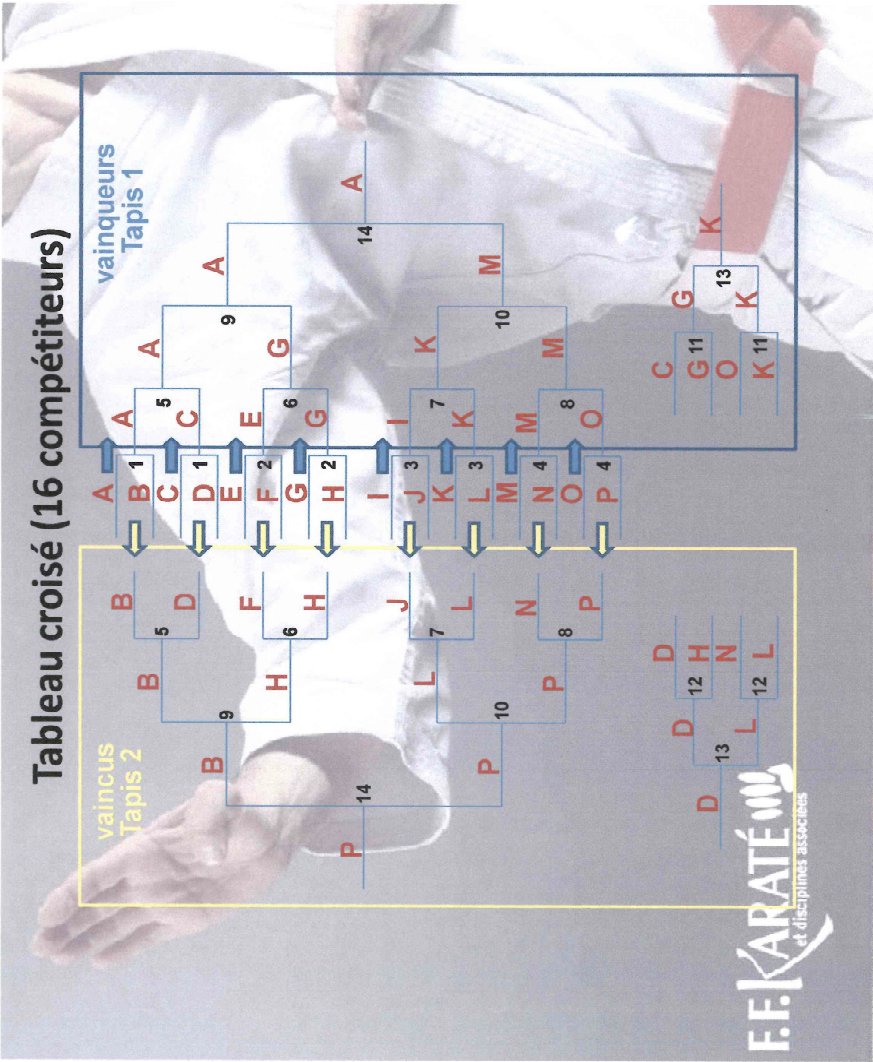
Le nombre de « non repêchés » est de 4 au lieu de 8.

Ce système nécessite 4 combats supplémentaires.

En résumé, ce mode de compétition est beaucoup plus juste dans l'attribution des places de 3 et permet de repêcher beaucoup plus de combattants.



AUTRES EXEMPLES DE TABLEAUX ET DE POULES



Formule par Poule

Poule de 4 compétiteurs

	A	B	C	D	Résultats
A					
B					
C					
D					

A-B
C-D
A-C

B-D
A-D
B-C

6 combats



Formule par Poule

Poule de 5 compétiteurs

	A	B	C	D	E	Résultats
A						
B						
C						
D						
E						

A-B A-C B-E
B-C B-D A-E
C-D C-E
D-E A-D

10 combats

F.F. KARATÉ
et disciplines associées

Formule par Poule

Poule de 6 compétiteurs

	A	B	C	D	E	F	Résultats
A							
B							
C							
D							
E							
F							

15 Combats

A-B A-C B-E
B-C B-D C-F
C-D C-E A-E
D-E D-F B-F
E-F A-D A-F

F.F. KARATÉ
et disciplines associées

